LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 3 OCTOBRE 2012

VOLUME 22-1

JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue St-Jacques, Bureau 2010 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT, Me KEITH RITI

INTERVENANTS:

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des élections

Me LUCIE JONCAS pour Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me SIMON RUEL pour l'Union des municipalités du
Québec

Me MARTINE L. TREMBLAY pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec

Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec Me ISABELLE PIPON pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAG
LISTE DES PIÈCES	
PRÉLIMINAIRES	
LINO ZAMBITO	
INTERROGÉ PAR Me DENIS	GALLANT1

LISTE DES PIÈCES

							PA	GES
13P-178-47	:	Appel	d'offres	9612	2008-11-24.	. .		30
13P-178-48	:	Appel	d'offres	9613,	, 2008-11-24	1	•	36
13P-178-49	:	Appel	d'offres	9730,	, 2009-04-06	5 	•	40
13P-178.50	:	Appel	d'offres	9744	2009-04-20.			48
13P-178-51	:				-EC-3755-08			
13P-178-52	:	Appel	d'offres	1014	2009-06-15.	. <u>.</u>	•	51
13P-178-53	:	Appel	d'offres	1051	2009-06-15.	, <u>.</u>	•	52
13P-178-54	:	Appel	d'offres	1007	2009-06-22.		•	53
13P-178-55	:	Appel	d'offres	1010	2009-06-29		•	55
13P-178-56		Appel	d'offres	1009	2009-07-06.			59

13P-178-57		Appels	s d'offres	s 1052	2 2009-07-06	• •	•	60
13P-178-58		Appel	d'offres	1068	2009-07-13.	•		61
13P-178-59		Appel	d'offres	1050	2009-07-13.	•	•	62
13P-178-60	:	Appel	d'offres	1005	2009-07-27.	•		64
13P-178-61	:	Appel	d'offres	1015	2009-08-03.	•		65
13P-178-62	:	Appel	d'offres	1004	2009-08-10.	•		66
13P-178-63	:	Appel	d'offres	9951	2010-03-22.	•		67
13P-178-64	:	Appel	d'offres	9954	2010-04-21.	•		68
13P-178-65	:	Appel	d'offres	1088	2010-05-31.	•		79
13P-178-66	:	Appel	d'offres	1092	2010-06-28.	•	•	80
13P-178-67		Appel	d'offres	1099	2010-0628		•	85
13P-178-68		Appel	d'offres	1103	2010-06-28.	•	•	86

13P-178-69	Appel	d'offres	1003	2010-06-14.	•	87
13P-178-70	Appel	d'offres	1100	2010-07-05.		88

VOLUME 22 Le 3 octobre 2012

- 7 -

L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce troisième (3ième) jour du 1 mois d'octobre, 2 3 4 PRÉLIMINAIRES 5 LA PRÉSIDENTE : Bon matin à tous. 7 Me DENIS GALLANT : 8 Alors, Maître Denis Gallant pour la Commission. Me KEITH RITI: 10 Keith Riti pour la Commission. 11 Me DAVE KIMPTON: 12 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des 13 élections. 14 Me LUCIE JONCAS : 15 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial. 16 Me BENOIT BOUCHER: 17 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, 18 bonjour. Benoit Boucher pour le gouvernement du 19 Québec. 20 Me MARTIN ST-JEAN: 21 Bonjour. Martin St-Jean, Ville de Montréal. 22 Me SIMON RUEL : 23 Bonjour. Simon Ruel pour l'Union des municipalités. 24

- 8 -

1	Me MARTINE L. TREMBLAY :
2	Bonjour. Martine L. Tremblay pour le Barreau du
3	Québec.
4	Me DANIEL ROCHEFORT :
5	Daniel Rochefort pour l'Association de la
6	construction du Québec.
7	Me SIMON LAROSE :
8	Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
9	Québec.
10	Me ISABELLE PIPON :
11	Isabelle Pipon pour l'Association des constructeurs
12	de routes et grands travaux du Québec.
13	Me CLAUDE GIRARD :
14	Oui, bonjour. Claude Girard pour le Directeur des
15	poursuites criminelles et pénales.
16	Me DENIS GALLANT :
17	Alors, Madame la Présidente, Monsieur le
18	Commissaire Lachance, juste avant de continuer ce
19	matin avec le témoin, monsieur Zambito, nous allons
20	terminer là, il y a à peu près une vingtaine
21	d'appels d'offres qu'il me reste à voir avec le
22	témoin. Par la suite, j'en ai déjà avisé certains
23	collègues, les prochains blocs vont être, suite à
24	votre ordonnance du vingt-huit (28) septembre deux
25	mille douze (2012), en ordonnance de non-

1	publication temporaire. Si je me rends vers dix
2	heures (10 h 00) à peu près, je vais vous demander
3	la pause, ce qui permettra à la régie de pouvoir
4	faire les tout ce qui est technique pour que
5	nous puissions tomber en huis clos après ça.
6	LA PRÉSIDENTE :
7	Alors, donc de façon pratico pratique, cela veut
8	dire que les journalistes ne pourront pas entendre
9	à l'extérieur ce qui se passe, mais ils pourront
10	venir s'asseoir dans la salle d'audience.
11	Me DENIS GALLANT :
12	Tout à fait. Tout à fait.
13	LA PRÉSIDENTE :
14	Parfait.
15	LA GREFFIÈRE :
16	Monsieur Zambito, pourriez-vous vous lever pour
17	l'assermentation, s'il vous plaît.
18	
19	

1		L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce troisième (3ième) jour du
2		mois d'octobre,
3		
4		A COMPARU:
5		
6		LINO ZAMBITO,
7		
8		LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
9		
10		INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :
11	Q.	[1] Merci, Madame la Greffière. Monsieur Zambito,
12		bon matin.
13	R.	Bonjour.
14	Q.	[2] Monsieur Zambito, j'aimerais juste revenir un
15		peu en arrière, pour revenir avec les
16		fonctionnaires de la Ville de Montréal. Est-ce que,
17		pendant, lorsque vous étiez aux rennes de la
18		compagnie, vous teniez les rennes de la compagnie
19		Infrabec, vous avez déjà été témoin de certaines
20		manoeuvres ou combines, si vous m'excusez
21		l'expression, pour faire en sorte qu'on ne dans
22		les plans et devis, on ne calcule pas exactement ou
23		on fait par exprès pour pas voir certains obstacles
24		pour diminuer la valeur du contrat pour permettre
25		aux entrepreneurs d'arriver à un prix plus bas et.

1		ensuite de ça, pour être en mesure de charger des
2		extras? Avez-vous déjà été avez-vous déjà fait
3		face à ce genre de situation-là?
4	R.	Oui, je l'ai vécu sur un projet, on a passé à
5		travers hier là. C'est un projet là que
6	Q.	[3] Sur quelle rue?
7	R.	C'était sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal.
8	Q.	[4] Je vais demander je vais demander à madame
9		Blanchette de nous montrer à l'écran la pièce 31.
10		Je vais vous demander si c'est de celle-là qu'on
11		parle.
12		LA PRÉSIDENTE :
13		178.31, c'est ça?
14		Me DENIS GALLANT :
15		C'est bien ça, Madame.
16	Q.	[5] Alors:
17		Les soumissions reçues pour la
18		reconstruction d'un égout combiné là
19		où requis, et de conduites d'eau
20		secondaires dans le boulevard Saint-
21		Laurent, de la rue Sherbrooke à la rue
22		Roy []
23		et vous avez été le plus bas soumissionnaire
24		conforme à quatre millions cinq cent quatre-vingt-
25		quinze cinq cent quatre-vingt-quatorze, je

travaux-là?

- m'excuse, cinq cent seize (4 594 516 \$). Et moi, 1 j'ai une note que ce contrat-là vous a été octroyé. 2
- R. Oui, c'est bien... bel et bien ce contrat-là. 3
- Q. [6] Alors, pouvez-vous nous expliquer en détail ce 4 qui est arrivé lors de la réalisation de ces
- R. C'est un contrat, comme le titre le mentionne, on devait effectuer des travaux d'égout sur le 8 boulevard Saint-Laurent et changer la conduite d'égout et la conduite d'aqueduc. Lors de la 10 préparation de la soumission, mon ingénieur qui 11 s'occupait à sortir le coûtant et effectuer l'étude 12 du projet, il est venu me voir à mon bureau pour me 13 mentionner que... Lui, ça faisait quand même, je 14 vous dirais, une douzaine d'années qu'il 15 travaillait, il oeuvrait là dans le milieu, puis il 16 avait travaillé pour d'autres entrepreneurs, puis 17 il connaissait très bien la Ville de Montréal. Ça 18 fait qu'il est venu me voir dans mon bureau. Il m'a 19 dit : « Écoute, je suis en train d'analyser les 20 documents d'appel d'offres pour ce projet-là » et 21 il dit « je vois un problème », il dit « sur les 22 documents que j'ai... j'ai en main, je m'aperçois 23 qu'on ne fait pas mention que, dans la rue, il y a 24 une dalle de béton ».

1	Normalement, à la Ville de Montréal,
2	souvent lorsqu'on effectuait des travaux, on se
3	rendait compte, les entrepreneurs, que la façon de
4	faire de la Ville de Montréal, c'était d'avoir une
5	dalle de béton, on dirait, de douze (12) pouces,
6	qui celle-là était recouverte d'asphalte, donc
7	c'était en principe qu'est-ce qu'on trouvait comme
8	condition de chantier un peu partout où est-ce
9	qu'on travaillait à la Ville de Montréal. On
10	s'attendait à avoir de l'asphalte et du béton en
11	dessous.

Mon ingénieur, comme je vous ai dit, il est venu me voir, puis il m'a fait mention que sur les plans et les devis, il n'était aucunement mention d'une dalle de béton. Ça fait qu'il m'a dit : « Je trouve ça anormal ».

17 LA PRÉSIDENTE:

12

13

14

15

- Q. [7] Et ces plans et devis-là provenaient de la Ville?
- 20 R. De la Ville de Montréal, du département de 21 conception où monsieur Gilles Surprenant oeuvrait.
- Q. [8] Qui avait fait les plans?
- 23 R. Écoutez, je ne peux pas vous dire exactement quel 24 individu, mais...
- Q. [9] Mais, la personne qui vous a remis les plans,

- c'était?
- R. Bien, nous, on est allé les chercher à la Ville de
- Montréal, ils ont été remis par la Ville de
- 4 Montréal. C'est un projet qui est en appel d'offres
- 5 pour la Ville de Montréal.
- 6 Q. [10] O.K.
- 7 R. Un projet qui venait du département de
- « Infrastructure et voirie » là. Donc, il m'a fait
- mention qu'il trouvait ça bizarre qu'il n'y ait pas
- de dalle de béton qui apparaissait. Puis il dit, il
- m'a fait part qu'il était convaincu qu'il devait y
- avoir, assurément, une dalle de béton sur le
- boulevard St-Laurent, c'était impossible qu'un
- boulevard achalandé de même n'était pas, il n'y
- avait pas de dalle de béton.
- 16 Cependant, aux devis on voyait qu'il y
- avait des carottages. Des carottages, c'est des
- tests que les services techniques font pour aller
- identifier de quoi le sol est composé.
- Me DENIS GALLANT :
- Q. [11] Peut-être juste aller un petit peu plus en
- détail, là, ça m'intrigue, carottage. On fait...
- Qu'est-ce qu'ils font? C'est quoi ces tests-là?
- R. Bien, c'est une technique... Ils percent un trou
- puis ils vont identifier l'épaisseur de l'asphalte,

1	l'épaisseur de la dalle de béton, s'il y a de la
2	pierre, s'il y a du sable. C'est un peu pour nous
3	donner les données du sol, de la façon qu'il est
4	fait, pour nous permettre de soumissionner nos

- 5 contrats.
- Q. [12] Alors généralement, ça, ces tests-là sont faits, et on se sert de ces tests-là lorsqu'on prépare les plans et devis. Exact?
- 9 R. Oui. Pour donner les informations aux
 10 entrepreneurs, pour leur donner l'information de à
 11 quoi ils vont avoir à faire face.
- 12 Q. [13] Tout à fait.
- 13 R. Fait bizarre, le carottage, pour ce projet-là, il

 14 avait été fait sur le trottoir. Donc, on démontrait

 15 qu'il y avait du béton sur le trottoir, chose qui

 16 était évidente pour nous, on le voyait de façon

 17 visuelle qu'il y avait du béton sur les trottoirs,

 18 et aux plans c'était montré qu'il y avait des

 19 trottoirs de béton. Donc...
- Q. [14] Mais pas dans la chaussée.
- 21 R. Dans la chaussée, il n'y a aucun test qui avait été
 22 fait, et il n'y a aucune information qui était
 23 donnée comme de quoi l'entrepreneur allait trouver
 24 une dalle de béton. Ça fait que mon réflexe a été
 25 de prendre le téléphone et d'appeler monsieur

Surprenant à la Ville de Montréal. J'ai dit, 1 « Écoute, Gilles, on est en train de regarder le projet de boulevard St-Laurent puis mon ingénieur 3 m'a fait mention que dans la rue il n'y a pas de dalle de béton qui est prévue, puis on trouve ça anormal. Est-ce qu'il y a de quoi que je devrais savoir? » Puis la réponse a été, « Bien, soumissionne avec les documents que t'as. Si les 8 documents disent qu'il n'y a pas de dalle de béton, bien, prévois-en pas de dalle de béton. Ça fait 10 que... Je ne peux pas te dire qu'il y en a une, il 11 n'y en a pas. Les documents disent qu'il n'y en a 12 pas, donc, fais ton prix en conséquence. » 13 Q. [15] Ce qui fait en sorte que ça change les données 14 en termes de machinerie puis en termes, j'imagine, 15 d'excavation et de temps homme? 16 R. Oui. Parce que quand il y a une dalle de béton, 17 souvent on va faire... Les entrepreneurs vont faire 18 appel à des marteaux hydrauliques pour aller casser 19 la dalle de béton, il va falloir mettre la dalle de 20 béton sur des camions et aller disposer ça dans des 21 sites autorisés. Ce n'est pas tous les sites qui 22 prennent du béton, puis le coût de disposition 23 d'une dalle de béton est un peu plus élevé. 24

Donc, on a soumissionné, on a rentré le

2

3

4

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

projet. On a été les plus bas soumissionnaires, comme vous avez vu hier. On a débuté le projet, et en commençant le projet, la première chose qu'on se rend compte en creusant : dalle de béton. Donc, dans le temps, la Ville avait donné le mandat au bureau d'ingénieurs CIMA+ de faire la surveillance du chantier. Donc, en partant on a fait mention aux gens de CIMA qu'il y avait un problème, un gros problème en partant. On était en présence d'une dalle de béton, et que les coûts n'étaient plus pareils. Parce que ce n'était pas une dalle de béton sur dix pieds (10 pi), on avait quand même... Le projet, nous, partait de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Roy. Je pense que c'était, de mémoire, une distance pas loin de sept cents mètres (700 m) linéaires de dalle à enlever, puis je pense que le monde, tout le monde ici connaît un peu le boulevard St-Laurent, c'est quasiment un boulevard, quasiment trois, quatre voies plus les stationnements, c'est un boulevard qui est assez large. Donc, ça engendrait des coûts considérables. Nous on l'a évalué, techniquement,

en partant, là, je vous dirais théoriquement, plus

ou moins, si on retrouvait la même quantité de

- dalles de béton à la longueur, en partant le
- projet, la première semaine, on se ramassait avec
- un extra de huit cent mille dollars (800 000 \$).
- Donc, je vais être honnête avec vous, ça m'a fait
- un peu... pas paniquer, mais on avait un gros
- problème entre les mains. Surtout que les
- contingences aux travaux, sur le contrat, à ma
- mémoire, étaient de quatre cent cinquante mille
- 9 (450 000) ou quatre cent mille (400 000). Ça fait
- que déjà, en partant...
- Q. [16] Mais ça, là, j'ai de la misère à vous suivre.
- 12 R. Oui.
- Q. [17] C'est que une fois que vous avez parlé à
- Gilles Surprenant, vous saviez qu'il y en avait une
- dalle de béton, là.
- R. Non. Il ne me l'a pas confirmé. On m'a dit,
- « Soumissionne selon les documents que t'as. »
- 18 Q. [18] O.K.
- R. « S'il y a une dalle, quand tu creuseras puis il y
- aura une dalle de béton, la Ville paiera. »
- 21 Q. [19] O.K.
- R. Lui, moi, je ne peux pas... Je soumissionne d'après
- les documents que j'ai.
- Q. [20] O.K.
- R. Moi j'ai fait les demandes parce que notre...

- Q. [21] Et votre ingénieur, l'ingénieur d'Infrabec,
- lui le savait parce que...
- R. Bien, par expérience.
- Q. [22] Par expérience.
- R. On est quand même... Comme je vous dis, c'était le
- pre... Pas le premier contrat qu'on faisait à la
- Ville de Montréal, on en avait fait d'autres, puis
- on avait rencontré des dalles de béton. Ça fait
- que, quand même, on a eu le réflexe d'appeler,
- dire, « Regarde, on voit un problème. » La réponse
- a été, « Soumissionne avec qu'est-ce que t'as comme
- documents. T'as pas à présu... »
- 13 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [23] Et la réponse provenait, vous avez dit Gilles.
- R. Gilles Surprenant.
- Q. [24] Gilles Surprenant.
- R. Qui était l'ingénieur qui travaillait à la
- conception des projets.
- 19 Me DENIS GALLANT:
- C'est ça.
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [25] Bon. Celui qui faisait les plans, est-ce que
- son nom... Est-ce qu'il signait sur les plans, ou
- les plans, c'était simplement indiqué que ça venait
- de la Ville?

- R. Écoutez, les plans étaient tout le temps signés par
- un plan... par un ingénieur de la conception.
- 3 Q. [26] Hum, hum?
- R. Ici, en l'occurrence, je ne me rappelle pas si
- c'est lui qui avait signé les plans, mais qu'est-ce
- que je peux vous dire, c'est que c'est des
- documents qui, je pense qui sont disponibles, puis
- qui sont vérifiables.
- 9 Q. [27] O.K.
- R. Mais je ne pourrais pas vous affirmer, aujourd'hui,
- qui a signé les plans.
- 12 Q. [28] O.K.
- Me DENIS GALLANT :
- Q. [29] Alors, première évaluation sommaire, très
- sommaire, dès que vous voyez qu'il y a une dalle de
- béton, puis là les rumeurs s'avèrent, et là c'est
- un fait, vous estimez déjà huit cent mille
- (800 000).
- 19 R. Oui.
- Q. [30] Alors, j'imagine qu'au prix que vous avez
- entré à quatre millions cinq cent quatre-vingt-
- quatorze et cinq cent seize (4 594 516), ça ne
- marche plus, là.
- R. Bien, on a un problème, parce que même avec le
- montant qui est prévu en contingences...

- Q. [31] Qui est de combien encore?
- R. Bien, à ma mémoire, c'était quatre cent, quatre
- cent cinquante mille (450 000 \$), là.
- 4 Q. [32] O.K.
- R. Je n'ai pas le document d'appel d'offres devant
- 6 moi.
- Q. [33] Mais minimalement c'est le montant du
- cautionnement. Donc, on serait à trois cent quatre-
- vingt mille (380 000 \$) minimalement?
- R. Bien, comme j'ai déjà dit, les contingences, des
- fois, peuvent être un peu plus élevées dépendamment
- des difficultés qu'il pense rencontrer sur le
- chantier. Ça fait que, en partant, il manquait déjà
- un montant, un montant pour les... dans le
- département des contingences pour assumer ces
- frais-là. Et on n'avait pas commencé le chantier
- encore. On était... Je veux dire, on débutait le
- chantier. Et c'était sûr que sur le boulevard
- Saint-Laurent, boulevard où est-ce qu'il y avait
- beaucoup de conduits électriques d'installés, de
- gaz et tout ça, on allait rencontrer d'autres
- 22 difficultés.
- Ça fait qu'on a vraiment... En partant, je
- faisais face à un problème réel. J'ai avisé les
- gens de... l'ingénieur qui était sur place, qui

était Cima+, on leur a fait mention de la dalle. Il y a un écrit qui a été envoyé de la part de nos ingénieurs pour les aviser de ce problème-là. Donc, au début, bien, on s'est fait mentionner :

« Écoutez, on est sur le boulevard Saint-Laurent, il y a des commerçants, il y a ci, il y a ça, il faut continuer les travaux. » Les travaux avaient débuté début... vers la mi-octobre. Et la Ville s'était engagée envers les commerçants que, pour le premier (ler) décembre, une partie des travaux serait terminée, asphaltée et la rue serait ouverte pour le temps des fêtes, et on reviendrait après Noël continuer nos travaux. Ça fait qu'il n'y avait pas de temps à perdre.

Puis on a eu instruction d'avancer nos travaux et on regarderait le problème éventuellement de trouver une façon, de quelle façon qu'on allait régler ce problème-là. On est allé de l'avant avec les travaux. Après Noël, on est revenu. Puis je suis revenu à la charge avec les ingénieurs, parce que, veux, veux pas, je commençais à être inquiet. J'ai dit : « Regarde, moi, s'il faut arrêter les travaux, s'il faut régler le problème avant qu'on reprenne les travaux, c'est important, je veux savoir sur quel

- pied danser. » Donc, il y a eu plusieurs rencontres avec les gens de Cima, avec les responsables pour faire part du problème.
- Q. [34] Je veux juste faire un aparté. Et c'est peutêtre assez important pour voir dans les négociations si c'était pareil pour un de vos compétiteurs. On va aller au prochain contrat, qui est le prolongement de la rue. Ce que je comprends 8 de cet appel d'offres ci, c'est sur le boulevard Saint-Laurent de Sherbrooke à la rue Roy. Mais si 10 nous allons au prochain, à savoir le numéro 32, 11 c'est pour le même boulevard Saint-Laurent, c'est 12 pour le même type de réfection, mais de la rue Roy 13 cette fois-ci à la rue Mont-Royal. Et c'est Garnier 14 qui l'a eu, donc monsieur Borsellino. Saviez-vous, 15 aviez-vous des échanges à ce moment-là avec 16 monsieur Borsellino en disant écoute... Lui aussi 17 vivait le même problème. J'imagine que la dalle de 18 béton, elle se rendait finalement jusqu'à l'avenue 19 Mont-Royal? 20
- 21 R. Écoutez, j'ai fait les démarches auprès des gens de 22 Construction Garnier. J'avais parlé au vice-23 président, monsieur Pellagi. Je me suis informé de 24 leurs conditions de terrain. Et les conditions de 25 terrain étaient les mêmes que les nôtres.

- 1 Q. [35] Oui.
- R. Et lui aussi, dans ses documents d'appel d'offres,
- il n'avait aucune mention d'une dalle de béton dans
- la rue. Donc, il faisait face à la même situation
- 5 que la nôtre.
- Q. [36] Et, là, on a une bonne longueur, de Sherbrooke
- R. Bien, écoutez, en nombre de mètres, je ne le sais
- pas, mais je peux quasiment vous dire que c'est
- plus qu'un kilomètre comme il faut. Donc, on a fait
- nos démarches. Moi, j'ai rencontré divers
- intervenants de...
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [37] Je veux juste revenir.
- R. Oui, Madame.
- 16 Q. [38] Et par le prix de cautionnement de l'autre, de
- 1'autre contrat, 178.32, on doit présumer, comme
- c'est à peu près... c'est même moins cher que celui
- 19 qui, pour lequel vous avez fait une offre ou une
- soumission, on doit donc présumer que la dalle
- n'était pas incluse dans ses plans non plus?
- R. Je n'ai pas le contrat devant moi.
- Q. [39] Le contrat, le prix a été adjugé...
- Me DENIS GALLANT:
- Vous pouvez aller dans le prochain... Allez au

- numéro 32, Madame Blanchette. Comme ça, le témoin va pouvoir le voir. Voilà! Garnier.
- R. Oui. Bien, son prix, comme je peux bien voir, il
 est à trois millions huit cent quarante-trois mille
 (3 843 000 \$). Moi, qu'est-ce que j'ai vérifié avec
 lui, c'était si, dans ses documents d'appel
 d'offres, la présence d'une dalle était prévue, et
 au bordereau de soumission. Et ça m'a été confirmé
 qu'il n'y avait pas d'apparence de dalle de béton
 lui non plus.
- Q. [40] Lui non plus. O.K. Continuez!
- R. Donc, j'ai fait les démarches. J'ai rencontré 12 plusieurs personnes à la Ville de Montréal. J'ai 13 tenté de me faire confirmer, me faire confirmer 14 qu'on allait être payé pour ça. Je peux vous dire 15 que c'était une patate chaude pour les ingénieurs 16 de la Ville, parce que c'était quand même un gros 17 montant. Moi, j'étais à huit cent mille 18 (800 000 \$). Puis je ne connais pas... je ne 19 connais pas le montant de Construction Garnier, 20 mais je pense que ça a été documenté, et c'est 21 accessible, le montant de la sienne. On parlait de 22 gros montants. Ça fait que j'ai fait les démarches. 23 J'ai rencontré plusieurs ingénieurs. Puis souvent 24 je me faisais répondre : « Bien, ce n'est pas la 25

première fois que tu travailles à Montréal, tu dois

savoir qu'il y a des dalles de béton dans les rues

de la ville. » J'ai dit : « Oui, on doit le savoir,

on doit le présumer... »

- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [41] Qui vous disait ça?
- R. Bien, les ingénieurs au projet. J'ai rencontré
- monsieur... les gens de Cima, le surveillant de
- chantier, l'ingénieur au projet. Je ne m'en
- rappelle pas. Je pense que c'est monsieur Laval
- Gagnon qui était en charge du projet. Et le projet
- était piloté, parce que c'était quand même un
- projet spécial, la personne qui s'occupait du
- projet lui-même, c'était monsieur Robert Marcil qui
- s'occupait du projet lui-même. Et je l'ai
- rencontré, lors des rencontres de chantier à
- plusieurs reprises, je lui ai fait mention qu'il y
- avait un problème et qu'il allait falloir trouver
- une solution, parce qu'on ne parlait pas de petits
- montant c'était des montants astronomiques. Donc...
- Me DENIS GALLANT :
- Q. [42] Et monsieur Marcil lui essayait de trouver une
- solution, le problème vient de monsieur Surprenant,
- 24 là.
- R. Bien écoutez, le problème vient, vient de la

- conception.
- 2 Q. [43] O.K.

21

22

23

24

25

- R. C'est la conception qui, moi je pense, qu'il y a eu un manquement.
- Q. [44] Et monsieur Marcil est un patron, à ce momentlà?
- R. Bien il était rendu, je ne sais pas son titre exact, mais il était en charge du département.
- 9 Q. [45] Du département?
- R. Du module, comme on peut l'appeler. Donc, j'ai eu 10 des rencontres et comme je vous dis c'était un peu 11 une patate chaude pour tout le monde. À un moment 12 donné il y a, j'avais eu une rencontre avec 13 monsieur Gilles Vézina qui lui est ingénieur aussi, 14 il était le supérieur immédiat des ingénieurs qui 15 faisaient souvent... qui étaient chargé de projets 16 et monsieur Vézina m'avait dit écoute, ça doit être 17 de ta connaissance qu'il y a une dalle de béton 18 dans les rues partout à Montréal. 19

Ça fait que j'ai dit oui, mais nous comme entrepreneur notre rôle ce n'est pas de présumer qu'est-ce qu'il y a dans le souterrain. Nous notre rôle aux entrepreneurs c'est de soumissionner avec les documents et l'information que vous nous donnez.

1		Si nous on doit présumer comme entrepreneur
2		qu'il devait y avoir une dalle, un ingénieur qui
3		travaille à la Ville depuis trente (30) ans doit
4		être convaincu qu'il y a des dalles de béton sur le
5		boulevard Saint-Laurent et en plus il y a les
6		outils pour aller faire du carottage et faire les
7		démarches pour s'assurer que l'information qui nous
8		est transmise est exacte. Pourquoi avoir fait un
9		carottage sur les trottoirs et non dans la rue? Ça
10		fait que
11		M. RENAUD LACHANCE, Commissaire:
12	Q.	[46] Est-ce que dans les autres plans et devis pour
13		d'autres projets, le carottage était fait dans la
14		rue généralement?
15	R.	Ce n'était jamais pareil, mais souvent qu'il était
16		fait sur le trottoir ou dans la rue, on avait
17		l'information de qu'est-ce qu'on allait trouver.
18		L'important c'est que nous comme entrepreneur la
19		bonne information nous soit acheminée. Puis une
20		fois qu'on avait la bonne information, on pouvait
21		élaborer notre prix avec cette information-là.
22		Ça fait que pour vous dire que finalement
23		il a fallu que je procède avec l'intervention de
24		mes procureurs de la compagnie Infrabec, il a fallu

que j'envoie des mises en demeure à la Ville de

1	Montréal. Il a fallu qu'on prenne action avec la
2	Ville de Montréal et le dossier a finalement été
3	réglé l'année dernière après que nous avons cessé
4	nos activités.

Il y a un montant, il y avait un certain montant qui avait été réglé, mais vu, comme je vous disais que les contingences au contrat étaient défoncées, finalement le contentieux de la Ville de Montréal a suggéré au département, il y a une entente qui s'est fait entre nos avocats et les avocats de la Ville. On a eu un règlement de... à la hauteur de trois cent cinquante-sept mille (357 000), il y a un montant qui nous a été payé en partie pour la dalle de béton.

15 Me DENIS GALLANT:

- 16 Q. [47] Infrabec ça?
- 17 R. Oui.

8

10

11

12

13

- Q. [48] Êtes-vous au courant s'il y a eu un tel règlement pour Garnier?
- 20 R. Écoutez, je ne pourrais pas vous répondre de quelle 21 façon que Garnier a été réglée.
- Q. [49] Parfait. Alors, nous allons revenir dans
 l'ordre, Madame la Présidente, alors, je vais
 maintenant passer à l'ouverture des soumissions du
 dix (10) décembre deux mille huit (2008) à quatorze

heures (14 h 00) et ce qui va être 13P-178-47.

2

3 13P-178-47 : Appel d'offres 9612 2008-11-24

4

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- R. Est-ce que je peux rajouter...
- 6 Q. [50] Oui, oui, allez-y.
- 7 R. ... quelque chose là-dessus.
- 8 Q. [51] Tout à fait.
- 9 R. Moi je pense que c'est important qu'on comprenne

 10 qu'est-ce qui a été fait ici. Je pense que moi

 11 comme entrepreneur ça saute à mes yeux, puis je ne

 12 suis pas sûr que monsieur tout le monde comprend

 13 c'est quoi qui s'est produit ici.

C'est sûr que le contrat m'avait été assigné, c'est moi qui ai fait la tournée pour ce contrat-là et je l'ai eu. Mais je veux juste faire ressortir qu'en compétition libre si mettons il n'y a pas de collusion qui se fait sur ce contrat-là, moi comme entrepreneur qui a cette information-là « privilégiaire » qu'il y a une dalle de béton qui s'y trouve quand elle n'est pas au devis, je peux soumissionner quasiment le contrat au coûtant, puis par après en faisant une réclamation ou en mettant les procureurs, parce que j'ai un dossier qui se tient pour poursuivre la Ville de Montréal. Je suis

capable d'aller chercher un certain montant.

Puis c'est important de comprendre, moi mes activités avaient cessé, j'étais sur la protection de la Loi de la faillite, j'ai réglé pour trois cent cinquante-sept mille (357 000) parce que je voulais fermer mes dossiers puis passer à autre chose. Mais si j'aurais poussé plus loin j'aurais été capable d'aller chercher encore plus d'argent. C'est un bon compromis qu'on a fait avec le contentieux de la Ville de Montréal pour régler le dossier.

Mais je veux juste qu'on comprenne, qu'on soit conscient que des opérations de cette façon de la part des ingénieurs c'est fait dans le but de favoriser un entrepreneur. C'est le moyen, c'est une tactique de donner un hint, de donner une information à entrepreneur qui va lui permettre d'être favorisé par rapport à tous les autres entrepreneurs.

Q. [52] Ce bout-là je peux le comprendre, c'est-à-dire parce que ces entrepreneurs-là, pas ces... ces ingénieurs-là dont vous nous avez parlé depuis le début de votre témoignage, ces entrepreneurs-là que vous emmenez à l'hôtel de votre père ou dont votre père est actionnaire à Puerto Vallarta, etc., donc,

- on entretient des contacts. Mais ce que vous nous
- dites là par contre c'est que vous avez réclamé des
- vrais extras?
- 4 R. Oui, mais...
- Q. [53] Et ça des vrais extras ce qu'on a compris
- c'est que les ingénieurs n'ont pas un sou sur les
- 7 vrais extras?
- R. Oui, mais qu'est-ce que je tente de vous démontrer
- que c'est une façon par un ingénieur d'avoir le
- pouvoir...
- 11 Q. [54] Et voilà?
- R. ... d'influencer le résultat d'une soumission. Si
- on est en compétition libre, et moi comme
- entrepreneur j'ai l'information d'un fonctionnaire,
- « oui ce n'est pas montré qu'il y a une dalle de
- béton au document, mais je te le dis que la dalle
- de béton existe, quand tu vas exécuter tes travaux,
- tu vas te rendre compte qu'il y a une dalle », on
- vient de m'ouvrir la porte à réclamer, à avoir un
- extra. Puis comme je vous ai dit, on l'a calculé
- tant de mètres par tant de largeur, on avait une
- idée d'un montant de qu'est-ce que ça valait. Donc,
- si je vous dis, c'est une intervention soit par le
- fait de ne pas l'avoir mis qui donne le pouvoir à
- un fonctionnaire, à un ingénieur de la Ville

d'influencer les appels d'offres.

LA PRÉSIDENTE :

- Q. [55] Et si je comprends bien, normalement ce qui
 aurait dû se passer, selon ce que vous nous avez
 dit depuis quelques jours, l'ingénieur aurait pu
 pousser pour que vous obteniez le dédommagement, le
 surplus, sans que vous ayez à faire appel à vos
 avocats. Et là, il y aurait eu des surplus pour
 tout le monde?
- R. Oui. La façon de faire, normalement l'ingénieur qui 10 faisait la surveillance du contrat, aurait dû 11 recommander le paiement, parce qu'il y avait une 12 différence entre les documents donnés et la 13 réalité. Mais comme je vous dis, la Ville était 14 avec une patate chaude. En faisant, en acceptant un 15 règlement de cette façon-là, en y allant, en 16 autorisant un extra, je pense qu'ils ouvraient la 17 porte sur d'autres chantiers à avoir le même 18 problème. Aussitôt qu'on était en présence d'une 19 dalle ou quoi que ce soit, les gens auraient 20 commencé à réclamer. Puis comme je vous dis, il y 21 avait moi comme entrepreneur et il y avait un autre 22 entrepreneur qui faisait un projet. On parlait de 23 gros montants, on parlait de montants au-dessus du 24 million (1 M\$). Ce n'était pas cinquante 25

1		(50 000 \$), cent mille (100 000 \$), là. Elle était
2		vraiment prise avec une patate chaude. Donc, moi
3		j'ai réglé par le contentieux, parce que j'ai vu
4		que les ingénieurs, il n'y en a pas un qui allait
5		aller allait prendre le risque de régler. C'est
6		sûr que le contentieux de la Ville de Montréal a
7		rencontré les ingénieurs, et sous la recommandation
8		de leurs ingénieurs, bien, ils ont accepté de faire
9		un règlement avec nous.
10		Me DENIS GALLANT :
11	Q.	[56] Donc, si je comprends ce que vous nous dites,
12		c'est parce que vous, vous étiez déjà, Infrabec
13		était déjà sous la protection de la Loi sur la
14		faillite, d'aller vérifier la réclamation de
15		Garnier, ça va peut-être nous donner une idée, ça?
16	R.	Bien, vous allez sûrement avoir des indices.
17	Q.	[57] Parfait. On s'adressera à la Ville de
18		Montréal. On va continuer maintenant l'ordre.
19		Alors, mercredi dix (10) décembre, appel d'offres
20		9612. Alors :
21		Les soumissions reçues pour la
22		construction d'une conduite d'eau
23		principale, d'un égout sanitaire, d'un
24		égout pluvial et d'une conduite d'eau
25		secondaire là où requis, de pavage, de

1		trottoirs, d'un mail central et d'une
2		piste cyclable dans le prolongement du
3		boulevard Cavendish, d'un point au
4		nord de la rue Ernest-Hemingway à un
5		point vers le nord sont ouvertes.
6		Et vous allez être le plus bas soumissionnaire, le
7		contrat va vous être octroyé par le comité exécutif
8		et les autres soumissionnaires seront T.G.A.
9		Montréal, Bentech, Excavations Super, Construction
10		Garnier, Construction Frank Catania et Construction
11		Artic Béluga, puis vous nous avez dit que c'est
12		monsieur Lapointe
13	R.	C'est bien ça.
14	Q.	[58] C'est un monsieur Lapointe qui était votre
15		contact chez Artic Béluga. Mais outre Artic Béluga,
16		là, on reconnaît généralement la même votre
17		cercle habituel?
18	R.	Oui. Oui.
19	Q.	[59] Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était un
20		appel d'offres truqué?
21	R.	Oui, c'est truqué.
22	Q.	[60] Et justement, vous étiez le récipiendaire du
23		contrat, si je peux dire ça comme ça?
24	R.	Oui.

Q. [61] Et si je comprends votre témoignage des jours

1		précédents, c'est qu'effectivement vous avez dû
2		commencer à faire la chaîne d'appels téléphoniques?
3	R.	C'est tout le temps le même processus.
4	Q.	[62] Parfait.
5	R.	Prochain appel d'offres, 48. Même journée, mercredi
6		dix (10) décembre deux mille huit (2008), à
7		quatorze heures (14 h 00). Appel d'offres 9613 :
8		Soumissions reçues pour la
9		construction d'une conduite d'eau
10		principale, d'un égout pluvial et
11		d'une conduite d'eau secondaire là où
12		requis, d'un pavage, d'un mail
13		central, des trottoirs, d'une piste
14		cyclable et les travaux de
15		réhabilitation environnementale dans
16		le prolongement du boulevard Cavendish
17		du point au nord sur la rue Ernest-
18		Hemingway au boulevard Henri-Bourassa.
19		
20		13P-178-48 : Appel d'offres 9613, 2008-11-24
21		
22		Ce qu'on comprend, c'est que la Ville va comme
23		fractionner des On a vu ça avec 31 et 32, et on
24		le voit également, là. On est sur le même
25		boulevard, mais ce que je peux comprendre c'est

- qu'on donne quelques mètres, quelques kilomètres

 peut-être de travaux dans un appel d'offres, et on

 va faire pour le reste, peut-être, on va faire un

 deuxième appel d'offres? C'est ce qu'on peut... on
- ·

R. Oui, on peut le constater, là.

peut voir ça?

- Q. [63] O.K. Et vous, comme entrepreneur, puis je ne
 suis peut-être pas la bonne personne... vous n'êtes
 peut-être pas la bonne personne pour répondre à ça,
 pourquoi on fait ça? Pourquoi on ne donne pas tout
 au même entrepreneur dans un seul appel d'offres?
- 12 R. Écoutez, moi je pense que la façon de faire et de 13 répartir des contrats, je pense que les... 14 vraiment, les meilleures personnes pour vous
- répondre c'est les ingénieurs et les fonctionnaires de la Ville de Montréal.
- 17 Q. [64] Mais quand...
- 18 R. Je ne peux pas vous répondre là-dessus.
- Q. [65] Aujourd'hui, quand on sait qu'il y a de la collusion, on pourrait peut-être donner tout à la même personne?
- 22 R. Bien, je ne vois pas c'est quoi le but de le donner 23 à la même personne. Il y a une question aussi de, 24 je pense, de montants de contrats, et souvent c'est 25 la façon de faire, c'est fait par phases. Il y en a

- une qui doit se faire avant... Il y a des phases
- qui sont obligatoirement faites avant d'autres à
- cause d'un développement et les deux ne peuvent pas
- travailler en même temps. Écoutez, les raisons
- valables...
- Q. [66] Vous ne les connaissez pas?
- R. C'est vraiment les ingénieurs et les fonctionnaires
- de la Ville de Montréal qui vont être en mesure de
- yous répondre sur cette question-là.
- Q. [67] Sauf, quand on regarde, ce sont les mêmes,
- mêmes soumissionnaires, sauf Construction DJL
- incorporée, qui va arriver bon dernier cette fois-
- ci. Mais on parle de T.G.A. Montréal, de
- 14 Constructions Infrabec. C'est Construction Frank
- 15 Catania qui va être le plus bas soumissionnaire
- conforme. Et on va avoir toujours les Excavations
- Super, Construction Garnier, Construction Arctic
- 18 Béluga.
- R. Oui. C'est tout le temps le même principe.
- Q. [68] Et êtes-vous capable de nous affirmer que,
- également pour ce tronçon de rue-là, c'était
- 22 également truqué?
- R. Oui, c'était truqué.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- 25 Q. [69] Est-ce que ça veut dire que Construction DJL

- aussi a participé à la collusion, ou c'était, elle était là un peu par hasard?
- R. Je pense que vous allez avoir la chance de le voir sur d'autres secteurs, d'autres domaines de la construction à Montréal. C'est une compagnie qui était plus spécialisée dans le domaine du pavage,

8 Me DENIS GALLANT:

donc...

- 9 Q. [70] Donc, avec votre début de réponse, c'est, et
 10 je vous avais posé ces questions-là, vous savez que
 11 dans les domaines des trottoirs et dans le pavage,
 12 il y a de la collusion également, là.
- 13 R. Bien, je vous ai répondu que ça ne m'était pas 14 inconnu, mais je n'étais pas la personne la mieux 15 placée pour vous en parler.
- Q. [71] O.K. Mais DJL, vous nous confirmez que DJL faisait partie du cercle de collusion pour le pavage.
- R. Ça ne m'était pas inconnu. Comme je vous dis, vous allez avoir le loisir, sûrement, de les interroger.
- Q. [72] Non mais on s'entend que DJL faisait à peu près quatre-vingts pour cent (80 %) de votre pavage à vous?
- 24 R. Je pense que j'avais donné quatre-vingts (80), 25 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %).

- Q. [73] Quatre-vingt-quinze (95).
- 2 R. Oui.
- Q. [74] Donc, quand on travaille en étroite
- collaboration avec des gens, je pense qu'on sait ce
- qu'ils font dans d'autres domaines. Vous allez être
- d'accord avec moi?
- R. Je suis d'accord, mais il n'y a jamais personne
- mieux placé que soi-même pour savoir qu'est-ce
- 9 qu'on fait.
- Q. [75] Tout à fait. Je suis d'accord avec vous.
- Mercredi vingt-deux (22) avril, ça va être la pièce
- .49, Madame la Greffière, l'appel d'offres 9730.

13P-178-49 : Appel d'offres 9730, 2009-04-06

- Vingt-deux (22) avril deux mille neuf (2009) à
- quatorze heures (14 h 00), les soumissions reçues
- pour la reconstruction d'un passage supérieur du
- boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine, direction
- sud, à l'intersection de l'échangeur du boulevard
- des Galeries d'Anjou, sont ouvertes par l'agent de
- bureau. Alors, les soumissions boulevard Louis-
- Hippolyte, ça c'est l'autoroute 25, là. Est-ce que
- c'est ça?
- R. Oui, c'est à l'entrée du centre d'achats Galeries

- d'Anjou, là.
- Q. [76] O.K. Parfait. On se situe. Et vous allez être
- le plus bas soumissionnaire conforme à deux
- 4 millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit
- 5 cent soixante-deux et cinquante-deux sous
- 6 (2 297 862,52 \$), et vous allez avoir votre sous-
- contractant en matière de pavage, Construction DJL
- deuxième, Construction Concrete, vous en avez déjà
- parlé, 9016-69... Les Entreprises Perra, moi ça ne
- me dit rien, sur la montée Masson.
- R. Je ne connais pas. Je ne connais pas.
- Q. [77] Vous ne le connaissez pas?
- R. Je ne connaissais...
- Q. [78] Construction Garnier, Nahtac Construction,
- vous en avez parlé, Les Grands Travaux Soter vous
- en avez parlé également, et G. Giuliani, vous en
- avez parlé hier après-midi.
- 18 R. Oui.
- Q. [79] Donc, êtes-vous en mesure de nous dire si
- c'était, si c'est un appel d'offres truqué?
- 21 R. Je peux vous confirmer que ce n'était pas un appel
- d'offres truqué.
- Q. [80] Et pour quelle raison? Parce que là on n'a pas
- les montants des cautionnements, là on est à dix
- pour cent (10 %) de la soumission.

- R. Parce que je me souviens très bien que j'avais pris
- ce contrat-là à la compétition, et il n'y avait pas
- de processus d'appels téléphoniques qui avait été
- fait là-dessus.
- 5 Q. [81] O.K.
- R. Puis comme vous pouvez voir, il y a des
- entrepreneurs que je ne connais pas, puis je n'ai
- pas eu de contacts avec non plus.
- 9 Q. [82] Parfait. Numéro 50.
- 10 LA PRÉSIDENTE:
- Je m'excuse.
- 12 R. Oui.
- Me DENIS GALLANT:
- 14 Oui.
- LA PRÉSIDENTE :
- Je voudrais revenir encore là-dessus.
- 17 Q. [83] Quand vous dites que ce n'est pas un appel
- truqué parce qu'il y a des gens que vous ne
- connaissez pas, je suis d'accord, mais il y a des
- gens que vous connaissez. Alors, comment... C'était
- déjà préétabli, qui allait l'avoir, le contrat.
- R. Non. Je veux juste qu'on constate que ce n'est pas
- un projet d'égouts non plus. C'est un projet de
- réfection, si on peut revenir à l'autre avant, là?

- 1 Me DENIS GALLANT:
- 2 Oui.
- R. Parce qu'on a chan...
- 4 Q. [84] S'il vous plaît...
- 5 R. S'il vous plaît.
- Q. [85] Revenez à 49, Madame Blanchette.
- R. C'est reconstruction de passage supérieur. C'est
- une réfection de viaduc. Puis je pense que depuis
- hier, quand on passe à travers les contrats de
- réfection de passages à niveau du CP et tout ça,
- souvent vous avez pu constater qu'il y a une autre
- série de joueurs qui sont impliqués, et les projets
- ont été à la libre compétition. Ça fait que, de
- connaissance, parce que je suis convaincu de ce
- projet-là, c'est un projet qui a été, qui n'était
- pas, non, truqué, il était à libre compétition. On
- déborde un peu du secteur des égouts. On n'est plus
- dans les égouts, là.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [86] Mais qu'est-ce qui fait qu'il y a des contrats
- qui étaient vraiment donnés à la libre compétition?
- 22 Qu'est-ce que... Ça veut dire qu'il y a des
- contrats qui n'étaient jamais truqués.
- 24 R. Bien...
- 25 Q. [87] Est-ce que c'est ce que ça veut dire? Est-ce

- que je dois comprendre ça?
- R. Bien, je pense que comme, depuis jeudi, on tente de
- démontrer, il y a des secteurs. Il y a le secteur
- des égouts, monsieur le Procureur parle du secteur
- des trottoirs, de l'asphaltage. Ça c'est un secteur
- de réfection de ponts. Moi je peux vous confirmer
- puis vous affirmer que dans le domaine des ponts,
- pour ces projets-là, moi, les contrats que j'ai
- eus, de réfection, je les ai eus en compétition
- libre. Ça fait que je peux en déduire qu'il n'y a
- pas un cercle d'entrepreneurs qui tentent de faire
- de la collusion pour les...
- Q. [88] Puis on explique ça comment?
- R. Je ne pourrais pas vous dire. Je ne pourrais pas
- vous dire. Ma façon de le voir, c'est de dire qu'il
- y a plusieurs autres intervenants. Puis il n'y a
- pas assez de volume ou de travaux qui vont en appel
- d'offres sur ces projets-là pour qu'il y ait quoi
- que ce soit qui se fasse. Ça fait que, moi, je peux
- vous confirmer que, là-dessus, ça a été fait à
- libre compétition.
- 22 Q. [89] Merci.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [90] Parce que vous nous dites, ce qui est
- important, c'est un volume d'affaires. Dans une

1	ville telle que Montréal, avec toutes les
2	infrastructures, surtout les infrastructures
3	vieillissantes, des domaines comme les égouts, il y
4	aura toujours de la réparation, il y aura toujours
5	du changement, ce qu'on peut comprendre, en tout
6	cas dans votre domaine.

- R. Oui. Je pense, les données publiques, les budgets
 et les montants qui sont alloués par la Ville pour
 la réparation des égouts, c'est des montants
 importants. Je n'ai pas les chiffres exacts. Mais
 je pense que c'est des données qui sont
 vérifiables.
- Q. [91] Donc, il y a toujours un certain volume. Au
 niveau des égouts, moi, ce n'est pas ma spécialité,
 mais le pavage, je le subis à Montréal en tant
 qu'automobiliste. On sait que, également, ça,
 énormément, comme volume d'affaires, il y en a
 énormément.
- 19 R. Oui, il y en a énormément. Puis je pense...

 20 Écoutez, je ne suis pas un expert des projets, des
 21 programmes de la Ville de Montréal, mais je pense
 22 qu'ils ont quand même des programmes d'entretien.
 23 Il y a tant d'ouvrage qui se fait par année. Donc,
 24 c'est de l'ouvrage qui se fait annuellement. Puis
 25 il ne faut pas oublier que, souvent, il y a bien

1	des infrastructures qui ont été négligées, les
2	ponts, et tout ça. Quand il y a eu l'effondrement
3	de certains ponts, bien, là, c'est devenu une
4	priorité pour les villes, le ministère des
5	Transports d'aller valider l'état des ponts et
6	effectuer ces travaux-là. Ça fait que je ne peux
7	pas, je ne suis pas en mesure de vous dire c'est
8	quoi les montants que la Ville alloue.

- Q. [92] Non, ce n'est pas ça que je vous demande.
- R. Non, mais je vous dis, moi, je vous parle en 10 connaissance de cause de qu'est-ce que, moi, j'ai 11 vécu. Le reste, je ne suis pas capable de vous 12 dire. 13
- Q. [93] Parfait. 14

- M. RENAUD LACHANCE, commissaire: 15
- Q. [94] Donc, ce que vous dites intuitivement, c'est 16 que plus le volume est élevé, plus il y a une 17 tentation de collusion de la part des 18 entrepreneurs? 19
- R. Écoutez, je ne ferais pas... je n'affirmerais pas 20 ça hors de tout doute, mais les indices mènent à 21 croire, mènent à croire ça. 22
- Q. [95] À ce phénomène-là. Donc, quand il y a donc une 23 réduction des budgets d'investissement, les 24 entrepreneurs, ayant moins de contrats sur lesquels 25

- ils peuvent soumettre, sont plus tentés à vraiment compétitionner pour les avoir?
- R. Écoutez, ça dépend tout le temps des champs de compétence, dans les secteurs qu'on se trouve. Moi, je peux vous dire que, dans les dernières années, les budgets de la Ville de Montréal, puis je pense
- qu'il y a des études à l'appui, ont été quand même
- assez importants, parce que l'état des
- infrastructures est pas mal désuet.
- 10 Me DENIS GALLANT :
- Q. [96] Mais pour reprendre ce que monsieur Lachance
 vous dit, et pour parler personnellement, vous avez
 été à peu près dix ans à la Ville de Montréal, à
 faire des travaux, pour la Ville de Montréal.
- 15 R. Oui.
- Q. [97] Dans vos bonnes années, là, on parle du milieu des années deux mille (2000), à partir de deux mille cinq (2005), deux mille six (2006) en montant, ça représentait quoi la portion du chiffre d'affaires chez Infrabec, le compte Ville de Montréal?
- R. Bien, je pense que je l'ai confirmé jeudi ou lundi.

 Nous, c'est un montant aux alentours d'une dizaine,

 douzaine de millions par année qu'Infrabec avait

 comme chiffre d'affaires.

1	Q.	[98] Sur un chiffre total d'affaires dans les
2		bonnes années qui pouvait varier entre vingt et
3		quarante millions (20-40 M\$), c'est ce que vous
4		nous avez dit?
5	R.	Oui. Oui.
6	Q.	[99] Donc dix millions (10 M\$) est quand même
7	R.	C'était quasiment
8	Q.	[100] Un bon client?
9	R.	un tiers de notre chiffre d'affaires.
10	Q.	[101] Parfait. Prochain, ça va être le numéro 50.
11		Mercredi six (6) mai deux mille neuf (2009) à
12		quatorze heures (14 h), appel d'offres 9744.
13		
14		13P-178.50 : Appel d'offres 9744 2009-04-20.
15		
16		Les soumissions reçues pour la
17		construction d'égouts sanitaires et de
18		conduites d'eau secondaires là où
19		requis, dans le parc Nature et les
20		chemins du Cap-St-Jacques, sont
21		ouvertes.
22		Et voici la liste des soumissionnaires. Conex, là,
23		c'est un gros contrat, neuf millions sept cent
24		quarante-neuf mille huit cent dix et soixante-cinq
25		sous (9 749 810,65 \$) à dix pour cent (10 %) du

- montant de cautionnement. Et Conex, monsieur Conte.
- Les Excavations Gilbert Théorêt; Construction Artic
- Béluga, monsieur Lapointe; Roxboro Excavation; les
- Constructions Infrabec. Et ça va se limiter, là, à
- ces soumissionnaires. Et, là, on voit des gens de
- 1'ouest de la ville. Est-ce que vous pouvez nous
- dire si c'est un contrat qui... un appel d'offres
- plutôt, pas un contrat, qui était truqué?
- 9 R. Oui, c'était truqué.
- Q. [102] Et, comme vous avez dit, Excavation Gilbert
- 11 Théorêt, monsieur Théorêt lui-même, quand ça
- regardait peut-être des contrats plus à l'ouest,
- quand on parle de l'ouest de l'île, ces gens-là,
- généralement, étaient intéressés à embarquer dans
- le système, c'est exact?
- 16 R. C'est bien ça, oui.
- 17 Q. [103] Parfait.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [104] Donc, tous les soumissionnaires sont là, ont
- participé à votre connaissance, donc Roxboro
- 21 Excavation, Artic Béluga puis Excavation Gilbert
- Théorêt ont dont communiqué avec... se sont parlés,
- avec Conex puis...
- 24 R. Absolument.
- Q. [105] ... c'est lui qui a eu le contrat?

1	R.	Oui.
2		Me DENIS GALLANT :
3	Q.	[106] Chez Conex, c'est toujours monsieur Conte qui
4		appelait pour dire aux gens de rentrer un prix?
5	R.	Oui.
6	Q.	[107] Parfait. Prochain, on parle de 51, lundi six
7		(6) juillet deux mille neuf (2009), appel d'offres
8		5026-EC-3755-08.
9		
10		13P-178-51 : Appel d'offres 5026-EC-3755-08
11		2009-05-25 ; 06-17
12		
13		Les soumission reçues pour la mise à
14		niveau de la station de pompage
15		Francon sont ouvertes.
16		Et vous allez remporter la soumission. J'ai une
17		note à l'effet que le contrat va vous être donné.
18	R.	Oui.
19	Q.	[108] Cinq millions trente-cinq quatre cent
20		soixante et un et vingt-sept sous (5 035 461,27 \$)
21		et ensuite de ça nous allons avoir Construction
22		D.L.T., Construction Garnier, Louisbourg SBC,
23		division de Construction Louisbourg, Construction
24		Lavalco, moi ça ne me dit rien Lavalco. Est-ce que
25		ça vous dit quelque chose?

- R. Non, je ne connais pas.
- Q. [109] Groupe Dubé, on en a parlé. Et là on arrive
- avec des joueurs, là, bien à part peut-être
- 4 Louisbourg et Construction Garnier, qui
- généralement ne sont pas dans le portrait.
- 6 R. Oui.
- Q. [110] Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était,
- parce que vous l'avez eu...
- 9 R. Oui.
- Q. [111] ... si vous avez truqué cet appel d'offres-
- 11 là?
- R. Non, c'était un contrat pris à libre compétition.
- Et par le titre même on voit que c'est une
- réfection de station de pompage.
- Q. [112] D'accord. Donc, ce que vous disiez tantôt ce
- n'est pas un volume, ce n'est pas un volume qui
- ferait en sorte qui pourrait intéresser un système
- collusoire à plus grande échelle?
- 19 R. C'est bien ça.
- 20 Q. [113] O.K. 52, huit (8) juillet deux mille neuf
- (2009), quatorze heures (14 h 00), appel d'offres
- 1014.

13P-178-52 : Appel d'offres 1014 2009-06-15

1		Les soumissions reçues pour la
2		reconstruction d'un égout combiné et
3		d'une conduite d'eau secondaire dans
4		l'avenue Wilderton, d'un point au nord
5		de l'avenue de Kent à l'avenue Barclay
6		sont ouvertes.
7		Et Bentech à deux millions quarante-neuf huit cent
8		trente-huit et vingt-deux sous (2 049 838,22 \$),
9		suivi de Construction Frank Catania, Excavations
10		Super, Construction Léomar et Construction Infrabec
11		et en terminant Entreprises Catcan. Êtes-vous en
12		mesure de nous dire si c'était un appel d'offres
13		arrangé ou truqué?
14	R.	Truqué.
15	Q.	[114] Alors, toujours parce que cette fois-ci c'est
16		monsieur Bentivegna?
17	R.	C'est bien ça.
18	Q.	[115] Qui a appelé les autres soumissionnaires?
19	R.	C'est bien ça.
20	Q.	[116] Parfait. 53, mercredi huit (8) juillet deux
21		mille neuf (2009) à quatorze heures (14 h 00),
22		appel d'offres 1051.
23		
24		13P-178-53 : Appel d'offres 1051 2009-06-15
25		

1		Les soumissions reçues pour la
2		construction d'un égout combiné et
3		d'une conduite d'eau secondaire dans
4		la rue Murray, de la rue Ottawa à la
5		rue William sont ouvertes.
6		Et les soumissionnaires seront Construction Léomar
7		à un million trois cent soixante-dix-neuf mille
8		cinq cent dix-huit et soixante-quatorze sous
9		(1 379 518,74 \$), suivi de Bentech, d'Excavations
10		Super et de Construction Infrabec. Quatre
11		soumissionnaires. Êtes-vous en mesure de nous dire
12		si c'était un appel d'offres arrangé?
13	R.	Oui, ça l'était.
14	Q.	[117] Mercredi huit (8) juillet, donc toujours la
15		même journée, ça va être 54. Donc huit (8) juillet
16		deux mille neuf (2009).
17		
18		13P-178-54 : Appel d'offres 1007 2009-06-22
19		
20		Soumissions reçues pour la
21		reconstruction d'un égout combiné et
22		d'une conduite d'eau secondaire là où
23		requis dans la rue Saint-Paul, Queen,
24		Saint-Henri, Gauvin et Dupré sont
25		ouvertes.

- Et les soumissionnaires seront Frank Catania à cinq
- millions quatre cent soixante-quinze mille dollars
- 3 (5 475 000 \$), Bentech en deuxième, troisième les
- Excavations Super, les Entreprises Catcan et
- Infrabec qui va être, qui va avoir le prix le plus
- haut. Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était
- un appel d'offres truqué?
- 8 R. Oui, ça l'était.
- 9 Q. [118] Toujours.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [119] Et quand vous nous dites, que vous dites que
- c'est un appel d'offres truqué, c'est parce que
- vous avez reçu un appel notamment de...
- 14 R. Oui.
- Q. [120] Alors c'est pour ça que vous nous dites que
- 16 c'est un appel truqué?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [121] Merci.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [122] Et de chez Catania en deux mille neuf (2009),
- là, parce que vous avez parlé que monsieur Pasquale
- Fedele était là au début puis ensuite de ça vous
- faisiez affaire avec monsieur Martin Daoust?
- R. C'est bien ça.
- Q. [123] Donc en deux mille neuf (2009) c'était

1		monsieur Daoust?
2	R.	Oui, il me semble que oui, oui.
3	Q.	[124] Il vous semble que oui. Parfait. 55, mercredi
4		quinze (15) juillet deux mille neuf (2009), à
5		quatorze heures (14 h 00), appel d'offres 1010.
6		
7		13P-178-55 : Appel d'offres 1010 2009-06-29
8		
9		Les soumissions reçues pour la
10		reconstruction d'un égout combiné,
11		d'une conduite d'eau secondaire dans
12		la rue Clark, de l'avenue du Mont-
13		Royal à la rue Villeneuve et dans la
14		rue Jeanne-Mance, de la rue Léo-
15		Parizeau à l'Avenue des Pins sont
16		ouvertes.
17		Soumissionnaires seront T.G.A. Montréal à deux
18		millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit neuf cent
19		quatre-vingt-sept et seize sous (2 998 987,16 \$),
20		suivi de Bentech, des Excavations Super, de
21		Construction Mirabeau, des Entreprises Catcan et
22		vous en dernier, des Constructions Infrabec. Alors,
23		êtes-vous en mesure de nous dire si cet appel-là
24		était truqué et les raisons pour lesquelles cet
25		appel-là vous semble truqué?

- R. C'était truqué, puis j'ai reçu un appel là-dessus.
- M. RENAUD LACHANCE, Commissaire:
- Q. [125] Dites-moi à quel moment monsieur Surprenant a
- 4 pris sa retraite?
- R. Ouf, moi je pense, puis je pense que je vous l'ai
- confirmé, là, l'opération quand le gouvernement a
- mis sur place l'opération Marteau, il y a pas mal
- d'ingénieurs, je ne dirais pas pas mal, mais
- quelques ingénieurs qui ont décidé de prendre leur
- retraite.
- Q. [126] Donc en deux mille neuf (2009) compte tenu de
- la nouvelle méthode de calculer le cautionnement de
- la part de la Ville de Montréal, donc il y a
- toujours même en deux mille neuf (2009) des gens
- qui vous donnent le montant estimé...
- 16 R. Absolument.
- Q. [127] ... des soumissions. Toujours en deux mille
- neuf (2009)?
- 19 R. Absolument.
- 20 Q. [128] O.K.
- 21 R. On se retrouve ici au mois de juillet.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [129] Mais ce n'est pas, ce n'était pas monsieur
- Surprenant qui vous donnait, qui vous donnait le
- montant, là, vous aviez parlé d'une autre personne,

- un autre fonctionnaire qui vous disait regarde je
- l'avais pareil la liste des soumissionnaires,
- 3 c'était monsieur?
- R. Mais là on parle du montant de budget.
- 5 Q. [130] Oui, bien c'est ça?
- R. Je pense que la question...
- 7 Q. [131] Oui, mais...
- 8 R. Ça les budgets, c'était monsieur Surprenant.
- 9 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [132] Oui, mais une fois que monsieur Surprenant
- est parti, est-ce que vous aviez quelqu'un d'autre
- qui continuait d'assurer de vous donner le montant
- des budgets qui étaient alloués une fois que le
- système était en place, du pourcentage, et après
- que monsieur Surprenant soit parti?
- R. Écoutez, Madame la Présidente, je peux vous
- confirmer que, quand l'Opération Marteau a été sur
- place, a été mise en place, il n'y a plus
- d'entrepreneur qui parlait à aucun fonctionnaire.
- Je pense que ça a donné l'effet de revenir à une
- libre compétition.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [133] Oui, mais ma question, parce que pour
- répondre à ça, mercredi vingt-neuf (29) juillet
- deux mille neuf (2009), Marteau était en place.

- R. Il ne l'était pas.
- Q. [134] Il ne l'était pas?
- R. Moi je peux vous confirmer que Marteau a été mis en
- place fin septembre ou début octobre deux mille
- neuf (2009), parce que j'ai été la première
- compagnie qui a été perquisitionnée en décembre, le
- premier (1er) décembre deux mille neuf (2009).
- Donc, Marteau a été mis en place fin septembre,
- début octobre, puis je pense que l'information est
- vérifiable.
- Q. [135] Donc, au vingt-trois (23) juillet deux mille
- neuf (2009), vous aviez toujours l'information des
- budgets alloués par un fonctionnaire de la Ville de
- Montréal, et possiblement, il faudrait vérifier la
- date de retraite de monsieur Surprenant, par
- monsieur Surprenant?
- 17 R. Oui, absolument.
- Q. [136] Est-ce que, suite au départ de monsieur
- Surprenant, on sait que Marteau était en place,
- est-ce que vous allez quand même avoir de
- l'information privilégiée d'un autre fonctionnaire?
- R. Écoutez, moi, à partir... je vous parle de mes
- faits vécus à moi, quinze (15) octobre, je pense
- que c'est connu, j'ai fait la manchette dans une
- émission Enquête. Moi, à partir de ce moment-là...

1	Q.	[137] Vous ne touchez plus à rien?
2	R.	J'étais énormément prudent, je ne touchais plus à
3		rien. Rarement j'acceptais de parler à d'autres
4		entrepreneurs. Ça fait qu'à partir de ce moment-là,
5		je ne suis plus en mesure de vous dire qu'est-ce
6		qui s'est fait, de quelle façon que ça
7		fonctionnait. Moi j'ai été un peu déconnecté de la
8		réalité de ce phénomène-là.
9	Q.	[138] O.K. Prochain appel d'offres, 56, vingt-deux
10		(22) juillet deux mille neuf (2009). Appel d'offres
11		1009.
12		
13		13P-178-56 Appel d'offres 1009 2009-07-06
14		
15		Soumissions reçues pour la
16		reconstruction d'une conduite d'eau
17		secondaire là où requis dans la rue
18		Brébeuf, dans la rue Marie-Anne, dans
19		la rue Gilford, sont ouvertes par le
20		préposé.
21		Et le soumissionnaire Infrabec va être le plus bas
22		soumissionnaire à trois millions deux cent vingt-
23		six mille cent soixante-dix-sept et quarante-six
24		(3 226 177,46 \$). J'ai l'information que ce
25		contrat-là vous a été octroyé. T.G.A. Montréal

1		deuxième, Construction Canasa dont on a parlé, et
2		Bentech Construction également, dont on a parlé.
3		Pouvez-vous nous dire si cet appel d'offres était
4		truqué, et si c'est le cas, bien, est-ce que vous
5		avez appelé vos collègues?
6	R.	Oui, c'était truqué et c'est moi qui ai fait les
7		téléphones.
8	Q.	[139] La même journée, on va vous octroyer un autre
9		contrat, qui est Bien, en tout cas, on va vous
10		l'octroyer plus tard, mais vous allez être le plus
11		bas soumissionnaire. C'est l'appel d'offres 1052.
12		
13		13P-178-57 Appels d'offres 1052 2009-07-06
14		
15		Soumissions reçues pour la
16		construction d'un égout combiné et
17		d'une conduite d'eau secondaire dans
18		l'avenue Christophe-Colomb, dans la
19		rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal,
20		dans la rue Clark et la rue Guilbault
21		à l'avenue des Pins sont ouvertes.
22		Et il va y avoir uniquement trois soumissionnaires,
23		Constructions Infrabec à un million sept cent
24		cinquante-deux mille cent quarante-sept et trente-
25		cinq sous (1 752 147,35 \$), T.G.A. Montréal et les

1		Entreprises Canbec, là, qui est monsieur Andreoli
2		qu'on a vu au Cosenza, c'est exact?
3	R.	Oui, c'est bien ça.
4	Q.	[140] Et il y avait seulement que vous aviez
5		seulement deux collègues. Vous avez appelé vos deux
6		collègues?
7	R.	Oui.
8	Q.	[141] Est-ce que nécessairement, il y en avait
9		peut-être d'autres, mais vous avez ils n'ont
10		juste pas rentré un prix, c'est tout? C'est
11		faisable, ça?
12	R.	Oui, c'est très plausible.
13	Q.	[142] C'est plausible? Oui, 57, et là nous allons
14		aller à 58.
15		
16		13P-178-58 Appel d'offres 1068 2009-07-13
17		
18		Soumissions reçues pour les travaux de
19		réfection partielle de diverses
20		structures pour le passage inférieur
21		de Rouen, voie du Canadien Pacifique
22		sont ouvertes.
23		Et les soumissionnaires seront Concordia
24		Construction à cinq cent quatre-vingt-dix-neuf
25		mille cinq cent cinquante et cinquante-deux

1		(599 550,52 \$), Concordia Construction nous en
2		avons parlé. Construction DJL le deuxième,
3		Construction Concreate, Construction Garnier,
4		Constructions Camvi, moi je ne suis pas sûr que je
5		vous l'ai demandé celui-là. Est-ce que ça vous dit
6		quelque chose?
7	R.	Non, je ne le connais pas.
8	Q.	[143] Constructions Infrabec. ZS Travaux et
9		gérance, sur le boulevard Henri-Bourassa Ouest,
10		est-ce que ça vous dit quelque chose?
11	R.	Non, pas du tout.
12	Q.	[144] Et Nahtac Construction dont on a déjà parlé.
13	R.	Oui.
14	Q.	[145] Alors, êtes-vous en mesure de nous dire si
15		c'était un appel d'offres truqué?
16	R.	Non, ce ne l'était pas.
17	Q.	[146] Compte tenu que ce n'est pas dans votre
18		domaine, puis compte tenu des joueurs?
19	R.	C'est en plein ça, oui.
20	Q.	[147] 59, douze (12) août deux mille neuf (2009).
21		
22		13P-178-59 Appel d'offres 1050 2009-07-13
23		
24		Les soumissions reçues pour la
25		construction d'un collecteur combiné,

R. Il n'a pas été octroyé.

1		reconstruction d'une partie d'une
2		structure de chute, y compris le
3		raccordement au collecteur d'un forage
4		de 2 400 millimètres de diamètre sous
5		une voie ferrée, construction d'une
6		chambre de régulation coulée sur place
7		et deux conduites d'eau secondaires et
8		reconstruction de chaussée, de
9		trottoir et de bordure, là où requis,
10		sur le boulevard Décarie, de la rue
11		Saint-Jacques et le boulevard De
12		Maisonneuve, sont ouvertes.
13		Les soumissionnaires sont les suivants, Garnier qui
14		va remporter l'appel d'offres à treize millions six
15		cent quarante-sept quatre cent quatre-vingt-neuf et
16		trente-sept (13 647 489,37 \$); L.A. Hébert; T.G.A.
17		Montréal et Les Constructions Infrabec. Êtes-vous
18		en mesure de nous dire si cet appel d'offres était
19		truqué ou non?
20	R.	Oui, ça l'était, puis je peux vous confirmer aussi
21		que c'est un contrat qui n'a pas été octroyé par la
22		Ville de Montréal.
23	Q.	[148] Il n'a pas été octroyé par la Ville de
24		Montréal?

1	Q. [149] O.K. C'est-à-dire que Parfait.
2	R. Il est retourné en appel d'offres.
3	Q. [150] Il est retourné en appel d'offres. Excellent.
4	Mercredi douze (12) août, donc à la même date à
5	quatorze heures (14 h 00), appel d'offres 1005
6	
7	13P-178-60 : Appel d'offres 1005 2009-07-27
8	
9	Les soumissions reçues pour la
10	reconstruction d'une conduite d'eau
11	secondaire et réhabilitation par
12	gainage intérieure d'une conduite
13	d'eau principale, là où requis, dans
14	le chemin de la Côte-des-Neiges, de la
15	rue Piémont et boulevard Édouard-
16	Montpetit, sont ouvertes.
17	Et vous allez remporter l'appel d'offres, je peux
18	vous confirmer que le contrat vous a été octroyé,
19	Constructions Infrabec, à sept millions trois cent
20	quatre-vingt-quatorze mille cinq cent cinquante-
21	quatre et treize (7 394 554,13 \$). Va suivre
22	Construction A.T.A., T.G.A. Montréal, Construction
23	Frank Catania, Entreprises Catcan. Êtes-vous en
24	mesure de nous dire si c'est un appel d'offres
25	truqué et avez-vous appelé vos collègues?

1	R.	Oui, c'était truqué et j'ai appelé les autres
2		entrepreneurs.
3	Q.	[151] 61, l'appel d'offres 1015 en date du dix-neuf
4		(19) août deux mille neuf (2009) à quatorze heures
5		(14 h 00)
6		
7		13P-178-61 : Appel d'offres 1015 2009-08-03
8		
9		Soumissions reçues pour la
10		reconstruction d'une conduite d'eau
11		secondaire dans la rue Léonard de
12		Vinci, la rue Jean-Talon et la rue
13		Everett, la reconstruction d'un égout
14		combiné et d'une conduite d'eau
15		secondaire dans la 16ième avenue, la
16		rue Legendre est à la rue Louvain est,
17		sous ouvertes.
18		Les soumissionnaires seront T.G.A. Montréal à trois
19		millions vingt-deux zéro zéro deux et trente-huit
20		(3 022 002,38 \$), suivie d'Excavation Super,
21		Construction Artic Béluga, Entreprises Catcan,
22		Bentech Construction Incorporée, Construction Frank
23		Catania, Constructions Infrabec et Construction
24		Garnier. Êtes-vous en mesure de nous dire si
25		c'était une soumission qui était arrangée?

1	R.	Oui, c'était truqué.
2	Q.	[152] Parfait. Et on comprend que T.G.A., c'est
3		monsieur
4	R.	Piazza.
5	Q.	[153] Piazza, Piazza a appelé en tout cas
6		c'est, c'était à son tour d'appeler le monde, c'est
7		ça?
8	R.	C'est bien ça.
9	Q.	[154] Vingt-six (26) août deux mille neuf (2009) à
10		quatorze heures (14 h 00), numéro 62
11		
12		13P-178-62 : Appel d'offres 1004 2009-08-10
13		
14		Soumissions reçues pour la
15		reconstruction d'un égout combiné et
16		d'une conduite d'eau secondaire dans
17		la rue Montcalm et dans l'avenue
18		Summerhill sont ouvertes.
19		Soumissionnaires : Entreprise Catcan, trois
20		millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent
21		quarante et sept sous (3 987 140,07 \$) suivie de
22		Bentech, de Construction Frank Catania, des
23		Excavations Super, de T.G.A. Montréal, des
24		Constructions Infrabec. Êtes-vous en mesure de nous

dire si cet appel d'offres était truqué?

	1	R.	Oui, ça l'était.
	2	Q.	[155] Et vous êtes en mesure de nous dire que
	3		c'est Dans votre cas, vous, c'était monsieur -
	4		comment il s'appelle - Catania, Paolo Catania lui-
	5		même qui appelait chez Catcan?
	6	R.	Oui, oui. Chez Catcan, oui.
	7	Q.	[156] Parfait. Prochain appel d'offres mercredi
	8		sept (7) avril deux mille dix (2010), donc là on
	9		est rendu en deux mille dix (2010), appel d'offres
1	LO		9951
1	11		
1	12		13P-178-63 : Appel d'offres 9951 2010-03-22
1	L3		
1	L 4		Les soumissions reçues pour le
1	L5		remplacement partiel d'une conduite
1	L 6		d'eau de neuf cents (900) millimètres
1	L7		en béton-acier sur le chemin de la
1	L8		Côte-Sainte-Catherine entre Côte-des-
1	L9		Neiges et Decelles sont ouvertes par
2	20		l'agent de bureau.
2	21		Soumissionnaires : CTI Construction sur la rue Via
2	22		à six cent quatre-vingt mille six cent quatre-
2	23		vingt-huit mille neuf cent trente-deux et
2	24		cinquante-six sous (688 932,56 \$). De mémoire, on
2	25		l'a vu, je pense, vous ne connaissiez pas CTI.

	1	K.	NOII.
	2	Q.	[157] Louisbourg qui va suivre, T.G.A. Montréal,
	3		Construction Léomar qu'on a déjà vu, Constructions
	4		Infrabec, Construction A.T.A. et Entreprises
	5		Catcan. Êtes-vous en mesure de nous dire si c'est
	6		un appel d'offres truqué?
	7	R.	Non, ça ne l'était pas.
	8	Q.	[158] Compte tenu de la nature des travaux?
	9	R.	Compte tenu de la nature des travaux et compte tenu
	10		qu'à partir du mois d'octobre deux mille neuf
:	11		(2009), comme je vous ai dit, je ne répondais plus
:	12		à aucun appel et je faisais mes affaires par moi-
:	13		même.
:	14	Q.	[159] 63. Et maintenant, on va aller à 64, lundi
:	15		dix (10) mai deux mille dix (2010) à quatorze heures
:	16		(14 h 00), l'appel d'offres 9954
:	17		
:	18		13P-178-64 : Appel d'offres 9954 2010-04-21
:	19		
:	20		Les soumissions reçues pour la
:	21		construction d'une conduite principale
:	22		d'aqueduc d'un diamètre de six cents
:	23		(600) millimètres en béton-acier dans
:	24		la rue Sommerset à Dollard-des-Ormeaux
:	25		et dans l'emprise Hydro-Québec à

1		Pointe-Claire entre les boulevard de
2		Salaberry et Brunswick sont ouvertes.
3		Les soumissionnaires seront Louisbourg SBC C.E.C.
4		Division Construction Louisbourg à un million neuf
5		cent soixante-quatre sept cent trente et quarante-
6		sept (1 964 730,47 \$), Construction F. Catania,
7		T.G.A. Montréal, CTI Construction, Constructions
8		Infrabec, Construction Garnier, Construction
9		A.T.A., Pavages D'Amour - on en a déjà parlé -
10		Excavation Gilbert Théorêt et Catalogna et Frères -
11		ça, ça ne me dit rien Catalogna. Est-ce que ça vous
12		dit quelque chose?
13	R.	Oui, c'est des entrepreneurs que j'ai vus une ou
14		deux fois là, c'est la famille Catalogna.
15	Q.	[160] Qui sont à Lachine que je comprends.
16	R.	Ils sont à Lachine, c'est ça.
17	Q.	[161] Parfait. Vingt-trois (23) juin deux mille dix
18		(2010) à quatorze heures (14 h 00), appel
19		d'offres
20		LA PRÉSIDENTE :
21		Juste un instant.
22	Q.	[162] Le dix (10) mai, celui qu'on vient juste de
23		faire, est-ce que c'est un contrat qui est truqué
24		ou pas?

- 1 Me DENIS GALLANT:
- Je vais... Vous lui avez posé la question.
- 3 Q. [163] Répondez-y.
- R. Non, ça ne l'était pas.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [164] Mais je comprends, là, que vous, vous avez
- dit qu'en octobre deux mille neuf (2009) vous avez
- arrêté vos activités de participer à ça.
- 9 R. Oui.
- Q. [165] Tous les contrats qu'il reste à regarder,
- aucun de ceux-là, vous... Pour vous, vous ne le
- savez pas.
- R. Pour moi...
- Q. [166] C'est des contrats que vous ne savez pas
- s'ils sont truqués ou pas truqués.
- R. Bien, je le sais très bien s'ils sont truqués,
- parce que si je suis là, j'ai rentré un prix, je
- n'ai pas eu d'appel ou je n'ai pas fait d'appels
- dessus.
- Q. [167] Donc, vous n'avez pas participé à rien de ça,
- 21 c'est ça...
- 22 R. Moi je...
- Q. [168] ... pour tous les cinq, six contrats qu'il
- reste encore.
- R. Je n'ai pas participé à rien de ça.

- Q. [169] Parce qu'après octobre deux mille neuf
- 2 (2009)...
- 3 R. Oui.
- Q. [170] ... vous cessez ces activités-là?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [171] O.K.
- 7 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [172] Peut-être, mais ça ne vous empêche pas de
- recevoir un appel. Par exemple, dans le contrat du
- dix (10) mai deux mille dix (2010), à moins que
- tous les entrepreneurs se soient entendus pour
- aller en appel libre, Louisbourg, là, du dix (10)
- mai deux mille dix (2010), vous ne faisiez peut-
- être pas d'appels, mais ça ne vous empêchait pas
- d'en recevoir.
- R. Moi je peux vous dire que je ne prenais plus
- d'appels, et je ne partici plus... je partiçais...
- Q. [173] Participiez plus?
- 19 R. ... participais plus à des soumissions de
- complaisance. Donc, s'il y a de quoi qui se
- passait, c'est sûr que moi je ne déposais plus
- aucune soumission pour couvrir qui que ce soit.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [174] Est-ce que vous êtes au courant si vous étiez
- le seul à faire ça? Est-ce qu'à un moment donné le

1		groupe des entrepreneurs ont décidé, ouf!, il
2		commence à faire chaud, là, la police est là, le
3		gouvernement a mis en place des escouades
4		spécialisées. Est-ce que vous avez eu vent de ça,
5		qu'on arrêtait ça, ce système-là?
6	R.	Écoutez. Moi je peux vous dire, de mon côté, ça a
7		été ma façon de faire. J'ai eu vent que les
8		entrepreneurs étaient craintifs. Je ne vous dirais
9		pas que du jour au lendemain, partout, tout a
10		arrêté, mais je peux vous dire que où moi j'étais,
11		où je soumissionnais, où vous voyez mon nom
12		apparaître, il n'y a pas de collusion qui se
13		faisait là.
14		LA PRÉSIDENTE :
15	Q.	[175] Donc, ce que vous êtes en train de nous dire,
16		Monsieur Zambito, c'est que la création d'une
17		escouade anticollusion ou anticorruption a un effet
18		très bénéfique sur l'industrie, sur les
19		entrepreneurs et sur la collusion et la corruption
20		dans le monde public. Dans le monde de l'industrie
21		de la construction.
22	R.	Écoutez, je pense que je peux l'affirmer, oui, mais
23		la meilleure façon de le démontrer, c'est l'étude
24		des contrats. Puis je pense que ça a été
25		publiquement sorti que les coûts des contrats, dans

- les dernières années, ont baissé. Ça fait que c'est
- le meilleur indice pour guider les gens, pour voir
- qu'il y a eu un changement, une façon de faire.
- Q. [176] Et selon vous, les contrats ont baissé de
- 5 combien?
- R. Écoutez, je ne suis pas en mesure de vous donner un
- 7 chiffre, un pourcentage. Je l'ai vu dans les
- médias, on parle de quinze pour cent (15 %)...
- 9 Q. [177] Non mais vous-même?
- R. Moi je vous dirais, là, facilement... Bien, quinze
- pour cent (15 %), c'est ma théorie, à peu près
- quinze pour cent (15 %).
- Q. [178] Que vous-même vous aviez baissé vos prix de
- quinze pour cent (15 %).
- R. Bien, écoutez, si, à un moment donné, on
- soumissionne puis on n'a plus un pour cent (1 %) à
- donner aux fonctionnaires, on n'a plus trois pour
- cent (3 %) à donner aux partis politiques, et un
- deux point cinq pour cent (2.5 %) à donner au crime
- organisé, on vient de baisser de quasiment six,
- sept pour cent (7 %).
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [179] Puis selon vous ça a arrêté quand, ça, tous
- ces paiements-là?
- R. Bien, moi... Mon expérience à moi, à partir de la

1	mise en place de l'escouade Marteau, les contrats
2	que j'ai soumissionnés et que je déposais, ils

étaient faits en toute liberté de compétition.

4 LA PRÉSIDENTE :

3

16

17

18

19

20

21

- Q. [180] Et ce que vous êtes en train de dire, c'est que vous ne donniez plus le pizzo, ou la redevance à la mafia.
- R. Bien, je pense que, comme j'ai expliqué, le deux et 8 demi pour cent (2 1/2 %) était donné lorsque les 9 entrepreneurs réussissaient à s'entendre. À partir 10 de ce moment-là, il n'y avait plus d'entente. Ça 11 fait qu'à partir de ce moment-là, c'est sûr, que ce 12 soit au crime organisé, que ça soit au parti 13 politique du maire Tremblay, que ça soit aux 14 fonctionnaires, il n'y a plus rien qui se donnait. 15
 - Q. [181] Ce qui veut donc dire que la création de ces escouades-là ne vous a pas empêché de vivre, là.

 Parce qu'on voit que vous avez obtenu d'autres contrats, ça vous coûtait moins cher, puis vous n'aviez plus cette pression-là. Est-ce que c'est ça qu'on doit comprendre?
- 22 R. Moi, l'expérience que j'ai, la création de cette 23 escouade-là et mon arrestation a fait que ça m'a 24 mis en dehors du domaine de la construction.
- 25 Q. [182] O.K.

- R. Donc, je ne suis pas convaincu, ça a eu un effet de
- ralentissement, mais je ne suis pas convaincu que
- 1'Escouade Marteau aurait venu au bout du problème
- et à terme pour régler le problème une fois pour
- 5 toute.
- 6 Me DENIS GALLANT:
- Q. [183] On va y revenir tantôt. Mais juste votre
- arrestation, c'est quelle date?
- 9 R. Trois (3) février deux mille onze (2011).
- 10 Q. [184] Trois (3) février deux mille onze (2011).
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [185] Dans la période où vous donniez une
- contribution de deux et demi pour cent (2,5 %) au
- crime organisé puis à d'autres intervenants, dans
- les contrats non truqués, les contrats libre
- marché, est-ce que, également, vous donniez une
- cote de deux et demi (2,5 %) au crime organisé?
- 18 R. Non, pas du tout.
- Q. [186] C'était seulement les contrats truqués que,
- là, vous aviez cette cote-là?
- 21 R. Oui, absolument.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [187] Évidemment ce qu'on appelait le secteur, dans
- votre cas, le secteur des égouts pur?
- R. Moi, je parle tout le temps qu'est-ce qui me

répondre là-dessus?

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

concernait moi. Les autres domaines, comme j'ai
dit, j'avais connaissance, j'avais ouï-dire, mais
je pense qu'il y a des intervenants, d'autres
acteurs qui vont être en mesure de venir vous
confirmer plus précisément qu'est-ce qui se passait
dans leur champ d'activité à eux.

Q. [188] Êtes-vous en mesure de nous dire, pendant qu'on est sur ce sujet-là, qu'à la Ville de Montréal, à la conception en tout cas, on se servait d'un certain programme informatique, ce qui faisait en sorte que... monsieur Surprenant qui était à la conception, bien, pouvait quand même manipuler les chiffres et faire augmenter, faire augmenter le coût artificiellement d'un contrat, et que ce programme-là, bien, d'année en année, faisait en sorte que les contrats augmentaient pareil de façon artificielle? C'est jusqu'à un moment donné, les entrepreneurs, vous vous êtes rencontrés, vous avez dit : Hey, là, on exagère, on va peut-être un peu trop loin, on va s'autocensurer, parce que si on laisse faire Surprenant, les contrats, ça n'aura pas d'allure, ça va être quarante pour cent (40 %) de plus que ça vaut généralement? Êtes-vous en mesure de nous

- R. Écoutez, moi, je ne connais pas le programme qui 1 est utilisé à la Ville de Montréal. Qu'est-ce que je connais, qu'est-ce que je comprends, c'est que 3 les budgets sont faits à partir des prix unitaires de l'année, en cours de l'année passée. Donc, si ces prix-là sont gonflés, et on prend ces montantslà pour faire des budgets et on rajoute un pourcentage d'indice à la vie, je pense que ça fait 8 boule de neige et ça augmente de façon artificielle par soi-même. Si, aujourd'hui, où est-ce que dans 10 l'industrie, je pense qu'on réalise qu'il y a une 11 baisse de quinze pour cent (15 %) des coûts des 12 contrats et on reprend ces montants-là et on refait 13 des budgets, c'est sûr que les budgets vont être 14 moins de quinze pour cent (15 %). Donc, je pense 15 que c'est plausible d'affirmer qu'est-ce que vous 16 venez de me demander. 17
- Q. [189] Ce que je vous ai suggéré. 18
- R. Oui. 19

Q. [190] Il y avait une deuxième partie à ma question. 20 Est-ce que, à un moment donné, les entrepreneurs se 21 sont parlés, rencontres en personne ou par 22 téléphone, en disant : Il faut arrêter ça, parce 23 que, là, on va se faire pogner, ça n'a plus de 24 sens, c'est rendu bien trop haut? Et que monsieur

- Surprenant, à un moment donné, vous n'en aviez plus
- besoin. Il a été comme remplacé par la machine.
- Puis que le un pour cent (1 %), les entrepreneurs
- 4 étaient moins enclins à lui verser. Monsieur
- Surprenant n'était pas vraiment content de cette
- 6 situation-là?
- R. Écoutez, c'est sûr qu'à un moment donné, je pense
- que, oui, il y a eu des discussions avec les
- entrepreneurs que ça prenait... il fallait se
- limiter, parce que, comme vous avez affirmé, les
- budgets montaient plus vite que l'indice...
- 12 Q. [191] Du coût de la vie.
- R. Du coût de la vie. Donc, à un moment donné, il a
- fallu s'autoréglementer pour s'assurer quand même
- qu'on ne passait pas d'un montant... d'une
- augmentation de dix pour cent (10 %) annuelle parce
- que ça ne se tenait pas. Ça fait que c'est sûr qu'à
- un moment donné, il a fallu mettre un frein, y
- aller intelligemment.
- 20 Q. [192] J'ai oublié la cote, Madame la Greffière.
- LA GREFFIÈRE :
- 22 64.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [193] Parfait. 65. Appel d'offres 1088, vingt-trois
- 25 (23) juin deux mille dix (2010) à quatorze heures

(14 h 00). 1 13P-178-65 : Appel d'offres 1088 2010-05-31 3 4 Les soumissions reçues pour la 5 construction de conduite d'eau 6 principale et d'une conduite d'eau 7 secondaire dans la rue de la Montagne, 8 la rue du Séminaire, la rue William et 9 dans la rue du Séminaire de la rue 10 Ottawa à la rue de la Montagne sont 11 ouvertes. 12 Les soumissionnaires seront T.G.A Montréal qui va 13 être le plus bas à deux millions soixante-trois 14 15 neuf cent soixante-quinze et quatre-vingt-un (2 063 975,81 \$), Excavations Loiselle & Frères 16 dont on a vu, Louisbourg, Bentech, Pavages d'Amour, 17 Construction Infrabec, Construction Artic Béluga, 18 Construction Garnier, Construction ATA, 19 Construction Léomar, Excavations Gilbert Théorêt, 20 Doncar Construction. Là il commence à y avoir pas 21 mal de monde, là. Est-ce que c'est selon vous un 22 appel d'offre qui est truqué? 23 R. À ma connaissance, non. 24

Q. [194] Mercredi, quatorze (14) juillet deux mille

25

25 R. Oui.

1		dix (2010) à quatorze heures (14 h 00), 66.
2		
3		13P-178-66 : Appel d'offres 1092 2010-06-28
4		
5		Les soumissions reçues pour la
6		reconstruction d'un conduite d'eau
7		secondaire et trois regards d'égout
8		dans la rue Saint-Dominique de
9		l'avenue Duluth à la rue Rachel,
10		arrondissement Plateau Mont-Royal sont
11		ouvertes.
12		Louisbourg SBC à sept cent trente-huit mille quatre
13		cent onze et trente-deux (738 411,32 \$), T.G.A.
14		Montréal, Construction Infrabec, Construction
15		Léomar, Construction Artic Béluga, Excavations
16		Super, Bentech, Construction Mirabeau, Équipements
17		Tyko, Construction Garnier, CTI Construction, les
18		Entreprises Catcan. À votre connaissance?
19	R.	Ça ne l'était pas.
20	Q.	[195] Et c'est une évidence, mais le système, vous
21		arrêtez de faire de la collusion, il y a de plus en
22		plus de monde?
23	R.	Je pense que.
24	Q.	[196] On peut en tirer nos propres conclusions?

		,	
1	LA	PRESIDENTE	

- Q. [197] Est-ce qu'on peut penser ou, vous dites que
- ça ne l'était pas, mais la raison pour laquelle
- vous dites que ça ne l'était pas, c'est parce que
- vous ne parliez plus, vous, à personne, aux autres
- entrepreneurs?
- 7 R. Oui, oui, je comprends.
- Q. [198] Donc vous ne vous rencontriez plus pour leur
- parler ou pour faire de la collusion avec eux?
- 10 R. Oui.
- Q. [199] Mais ce que les autres faisaient vous ne le
- savez pas. Donc, est-ce qu'on peut dire que vous
- n'êtes pas en ce qui vous concerne l'appel n'était
- pas truqué, mais vous ne pouvez pas dire en ce qui
- concerne les autres si l'appel était truqué ou pas
- parce que vous, de toute façon vous ne receviez
- plus les appels?
- 18 R. Oui, mais qu'est-ce que je peux vous confirmer
- c'est que dans les soumissions où je déposais, il
- faut croire que ce n'était pas truqué, parce que,
- les autres s'ils ne m'appelaient pas, moi je
- déposais ma soumission. Il y aurait eu des
- mauvaises surprises, je m'aurais retrouvé plus bas
- soumissionnaire si eux tentaient de faire de quoi,
- puis je n'étais pas averti. J'aurais ramassé les

- soumissions.
- Q. [200] Mais vous dites que vous ne preniez plus les appels?
- R. Mais c'est pour ça, vous me demandez si c'était

 possible qu'eux fassent des choses sans que moi je

 sois en connaissance de cause.
- 7 Q. [201] Oui?
- R. Moi je vous dis dans les soumissions où j'étais 8 présent et je déposais, je peux vous affirmer qu'il n'y a rien qui se passait. S'il y avait des projets 10 où moi je n'avais pas les documents, je n'avais pas 11 été chercher les documents ou je n'étais pas 12 intéressé ou je ne soumissionnais pas, que je 13 n'avais pas les documents, peut-être qu'il y a des 14 choses qui se passaient, mais je ne suis pas en 15 mesure de vous répondre. 16
 - La seule chose que je peux vous affirmer c'est que où moi je déposais il n'y avait pas aucun appel qui se faisait. Puis ça aurait été très risqué des autres entrepreneurs de tenter de faire de la collusion entre eux sans que moi je sois mis au courant.
- 23 Q. [202] O.K.

18

19

20

21

22

24 R. Parce que j'aurais ramassé les contrats si je 25 n'avais pas été appelé.

- Q. [203] O.K. Donc ce que vous me dites c'est que non 1 seulement vous ne preniez pas les appels, mais vous 2 ne receviez pas d'appel? 3
- R. Moi c'était clair quand j'ai, au mois d'octobre, j'ai coupé mes liens, donc je ne faisais plus l'appel et je n'acceptais plus d'appel. Pour moi c'était clair envers les autres que j'étais sur un mode libre compétition. 8
- Q. [204] O.K. Alors ce que vous venez de dire...
- R. Parce qu'il faut... 10
- Q. [205] ... il y a quand même une nuance, là. 11
- R. Oui, mais c'est parce qu'il faut prendre en 12 considération aussi à partir du mois d'octobre, il 13 n'y a plus rien qui est... les entrepreneurs le 14 savent plus sur quel pied danser, il y a-tu de 15 l'écoute électronique, il y a-tu, tu sais, 16 l'opération Marteau est créée. Donc moi c'est comme
- je vous dis, je n'appelais plus personne et je 18 n'acceptais plus d'appel. Donc, dans les 19
- soumissions ou les appels d'offres où moi j'ai 20 déposé à partir d'octobre deux mille neuf (2009), 21
- je peux vous confirmer qu'il n'y a aucun contrat 22 qui était truqué ou organisé. 23
- Q. [206] O.K. Merci. 24

- 1 Me DENIS GALLANT:
- Q. [207] C'est parce que peut-être, dans la même
- lancée, c'est-à-dire que vous êtes un membre
- important de ce cartel-là, si je peux appeler ça un
- cartel, les collusionnaires. Alors, Infrabec, là,
- au nombre de pourcentage que vous aviez, vous étiez
- un incontournable. Je vous ai qualifié du troisième
- ou du quatrième joueur hier, puis je pence que vous
- m'avez donné raison. Après F. Catania, après
- Garnier et Catcan, c'est vous?
- 11 R. C'est bien ça.
- Q. [208] On s'entend? Donc, quatrième?
- 13 R. Oui.
- Q. [209] Alors, vous êtes un gros joueur qui quitte le
- navire, O.K. Donc, si vous soumissionnez, ces gens-
- là peuvent s'attendre à ce que techniquement, si
- vous y allez aux coûts réels, que vous voliez la
- job, là?
- 19 R. Bien, c'est réel.
- Q. [210] Ils ne pouvaient pas prendre cette chance-là,
- 21 là?
- R. Bien, ils ne prendront pas la chance, parce que...
- Q. [211] En ne vous parlant plus, ils ne peuvent pas
- prendre la chance de truquer. Moi, c'est de la
- manière que je le comprends.

1	R.	Bien, c'est la logique, parce que c'est tout moi.
2		Ils vont faire l'ouvrage, ils vont tasser tout le
3		monde, puis moi, en ne me parlant pas, c'est moi
4		qui vais ramasser tout l'ouvrage.
5	Q.	[212] À moins qu'eux-mêmes décident de s'auto-
6		réglementer et d'y aller au plus bas, mais ça ne
7		donne plus rien d'avoir une entente de collusion à
8		ce moment-là.
9	R.	Moi je vous dis qu'à partir de ce moment-là, c'est
10		devenu une libre compétition.
11	Q.	[213] Parfait. Donc, j'ai peut-être trois contrats
12		à regarder avec vous, là, puis je pense qu'on va
13		avoir le résultat assez vite, ce que vous nous
14		dites. Alors, numéro 67, quatorze (14) juillet deux
15		mille dix (2010), les soumissions, donc, l'appel
16		d'offres 1099,
17		
18		13P-178-67 Appel d'offres 1099 2010-0628
19		
20		Soumissions reçues pour la
21		construction d'un collecteur combiné
22		en tranchée dans le boulevard Décarie
23		entre le point nord de la rue Crowley
24		et un point au nord de la rue Saint-
25		Jacques, projet du CUSM, site Glen,

1			lot 2, arrondissement de Côte-des-
2			Neiges, Notre-Dame-de-Grâce sont
3			ouvertes.
4		Et vous allez	remporter l'appel d'offres, suivi de
5		Louisbourg, C	onstruction Garnier, Artic Béluga,
6		L.A. Hébert,	Groupe Dubé. Et ce que je peux
7		comprendre de	votre réponse, ce que vous avez dit à
8		l'instant, c'	est que vous étiez vraiment en libre
9		marché et vou	s avez remporté le contrat?
10	R.	C'est bien ça	
11	Q.	[214] 68, app	el d'offres 1103, quatorze (14)
12		juillet toujo	ur.
13			
14		13P-178-68	Appel d'offres 1103 2010-06-28
15			
16		Alors :	
17			Soumissions reçues pour le
18			remplacement et reconstruction de la
19			conduite d'eau dans l'avenue du Parc,
20			la rue Bernard à l'avenue Laurier,
21			arrondissement Plateau-Mont-Royal sont
22			ouvertes.
23		Et là, ça va	être Louisbourg à trois millions
24		vingt-trois c	inq cent quatre-vingt-deux et
25		soixante-troi	s sous (3 023 582,63 \$), Construction

	1		Artic Béluga, Construction Garnier, Constructions
	2		Infrabec, Construction A.T.A, Excavations Super,
	3		Excavations Gilbert Théorêt. J'imagine que votre
	4		réponse, à ce moment-là, est la même?
	5	R.	C'est la même, oui.
	6	Q.	[215] 69, toujours à la même date, appel d'offres
	7		1003.
	8		
	9		13P-178-69 Appel d'offres 1003 2010-06-14
1	_0		
1	1		Soumissions reçues pour la
1	.2		reconstruction d'un égout combiné,
1	.3		d'une conduite d'eau secondaire, de la
1	4		chaussée et des trottoirs de la rue
1	5		Sainte-Catherine, de l'avenue Jeanne-
1	. 6		d'Arc à l'avenue William-David,
1	.7		arrondissement de Mercier-Hochelaga-
1	_8		Maisonneuve sont ouvertes.
1	9		Et vous allez remporter le contrat de l'appel
2	20		d'offres à cinq millions sept cent soixante-sept
2	21		quatre cent quatre-vingt quatorze et quatre-vingt-
2	22		six (7 767 494,86 \$), et les entrepreneurs vont
2	23		être les suivants : Catcan, Louisbourg, T.G.A.,
2	24		Bentech, Artic Béluga, Excavations Gilbert Théorêt,
2	25		Construction Garnier, Construction Mirabeau,

1		Construction	A.T.A. et Excavations Super. Même
2		constat?	
3	R.	Oui, même pr	incipe.
4	Q.	[216] Et 70,	appel d'offres 1100.
5			
6		13P-178-70	Appel d'offres 1100 2010-07-05
7			
8			Les soumissions reçues pour la
9			construction des collecteurs d'égouts
10			combinés (plusieurs diamètres),
11			reconstruction d'une partie de la
12			structure de chute y compris le
13			raccordement au collecteur, égouts
14			existants à enlever, construction de
15			deux conduites d'eau secondaires et
16			reconstruction des chaussées,
17			trottoirs et bordures, là où requis,
18			dans le boulevard Décarie, deux côtés,
19			de la rue Saint-Jacques vers le nord,
20			sont ouvertes.
21		Et Construct:	ion Garnier va remporter l'appel
22		d'offres à de	eux millions cent cinquante neuf mille
23		six cent soix	xante-quatre et quarante-sept
24		(2 159 664,4	7 \$), suivi de vous, Constructions
25		Infrabec, Lou	uisbourg et Catalogna et Frères qu'on a

- vu un petit peu plus tôt. Alors, même résultat?
- R. Oui. J'aimerais, si c'est possible, juste faire une
- 3 remarque.
- 4 Q. [217] Oui.
- R. Malgré, puis je pense que c'est important de le
- noter, malgré le fait que c'était en libre
- compétition, on peut quand même voir que les
- entrepreneurs respectaient quand même un certain...
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- 10 Q. [218] Roulement.
- 11 R. ... pas un... un roulement, mais, je veux dire, il
- y a quand même... ils tentaient quand même de
- garder leur territoire. Il n'y a pas beaucoup de
- monde, des entrepreneurs qui travaillaient à Laval
- qui ont descendu à Montréal. Il y a quelques noms
- qu'on voit différents, mais dans l'ensemble, on
- 17 retrouve quand même tout le temps les mêmes
- entrepreneurs. Ça fait que quand je vous dis, je
- vous ai affirmé que c'était une loi non écrite
- 20 entre entrepreneurs, ça confirme que les ententes
- se respectaient malgré le fait qu'ils n'avaient pas
- de se parler. Je vous dis, je vous ai confirmé que
- c'était hors de collusion, mais les territoires
- étaient respectés sensiblement quand même.

1 Me DENIS GALLANT :

- Q. [219] Mais, est-ce que ça veut dire également un 2 peu le même principe, quand on se promène sur 3 l'autoroute un beau dimanche après-midi et on voit de la police, on ralentit. Une fois qu'on n'en voit plus, on met le pied sur l'accélérateur. Est-ce que les entrepreneurs se disaient « bien, regarde, on 7 va continuer à se tenir, ça va faire un temps, il 8 va y avoir une couple d'enquêtes criminelles, puis après ça, on va pouvoir refaire ce qu'on a toujours 10 été habitué à faire depuis plus d'une décennie »? 11 R. Non, je ne dirais pas ça. Mais, c'est juste qu'est-
- 12 ce que je confirme, c'est que ça démontre un 13 certain respect des territoires qui étaient 14 établis. Je pense que... Écoutez, moi, je ne suis 15 plus dans le domaine depuis avril deux mille onze 16 (2011), puis j'en entends que certains 17 entrepreneurs, c'est venu à mes oreilles, que... 18 qui, je pense, sont déconnectés un peu de la 19 réalité de qu'est-ce qui se passe aujourd'hui et 20 qui tentent de collusionner dans le domaine du 21 déneigement encore. J'ai eu des exemples cet été. 22 Mais, la majorité des entrepreneurs sérieux qui 23 étaient assez solides, le son de cloche que j'ai, 24 c'est que, pour le moment, c'est de la libre 25

- compétition.
- Q. [220] Mais, malgré que ça coûte... les contrats -
- et je vais rester sur l'Île de Montréal les
- contrats ont diminué par la force des choses. Par
- la force des choses, on vous a posé ces questions-
- là, on n'a plus avoir à payer des fonctionnaires,
- plus avoir à payer aux partis politiques, plus
- avoir à payer à la mafia. Ce qui fait en sorte que
- la libre concurrence, même si ça coûte plus cher,
- de facto, travailler à Montréal, vous avez expliqué
- les raisons...
- 12 R. Oui.
- Q. [221] ... un entrepreneur qui va selon le libre
- marché peut très bien gagner sa vie là avec les
- contrats de Montréal.
- R. Écoutez, aujourd'hui, le problème qui a été créé
- puis, moi, je l'ai vécu à la fin de mon entreprise
- et des conversations que j'ai avec des anciens
- collègues du domaine de la construction, qu'est-ce
- qu'on me dit, c'est qu'il y a un effet, oui,
- l'effet Marteau se fait ressentir, mais il y a
- aussi l'effet que tout est gelé. Il n'y a rien qui
- se règle. Les fonctionnaires ont peur d'avoir peur.
- Qu'est-ce qui est réellement payable? Les dossiers
- ne débloquent pas. Les entrepreneurs aujourd'hui

sont tous à financer le montant de leurs travaux, ils ont de la misère à se faire payer, ils ont de la misère à régler leurs contrats. Puis, malgré que c'est la libre compétition, il y a... Moi, je peux vous dire, à la fin, les derniers mois que j'étais dans le domaine, ça a été pénible d'essayer de faire des affaires parce qu'on a implanté vraiment un système de terreur. Tout le monde a peur de régler quoi que ce soit. Ça fait que ça a créé... ça a aidé à régler un problème, mais ça en a créé un plus gros problème.

Puis je peux vous affirmer que la façon que, moi je vois beaucoup de PME, des compagnies de moyenne taille dans le domaine de la construction vont s'essouffler. Il y a beaucoup de compagnies qui vont fermer. Et ça va amener à renforcer les multinationales, les grosses compagnies qui eux ont les reins solides. Puis ma vision des choses, c'est que d'ici deux, trois ans, les prix vont augmenter artificiellement parce que ces gens-là, les grosses entreprises, vont contrôler une part du marché via les matériaux de construction, l'asphalte, le béton et tout ça.

Ma constatation est de dire qu'on va, par tout ce processus-là, on va renforcer les

22

23

24

25

multinationales et on va faire mal aux PME. Ça, 1 c'est qu'est-ce que, moi, j'ai constaté et c'est qu'est-ce que j'entends à tous les jours sur la 3 rue. Q. [222] Madame la Présidente, je vais vous demander peut-être une pause de peut-être... un petit peu plus longue que d'habitude parce que les techniciens devront... devront préparer 8 l'équipement pour que nous tombions en nonpublication après la pause parce que nous allons 10 parler de faits qui sont présentement pendants 11 devant les tribunaux. 12 LA PRÉSIDENTE : 13 Parfait. Alors, donc je veux que ce soit bien 14 compris. L'ordonnance de non-publication est une 15 ordonnance de non-publication différée. Alors, ce 16 qui veut donc dire que tout ce qui va se faire 17 après la pause se fera donc... sera, à un moment 18 donné, libéré dès que ce sera possible de le faire. 19 Et quand c'est une ordonnance de non-publication, 20

Facebook et tout ce qui comporte ça là, c'est la même chose là. Non-publication, c'est non-publication, mais on s'entend, ce sera non-publication différée.

ça comprend aussi les réseaux sociaux, Twitter,

1	SUSPENSION DE L'AUDIENCE
2	
3	
4	
5	Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE
6	BERGERON, sténographes officiels dûment autorisés à
7	pratiquer avec la méthode sténotypie, certifions
8	sous notre serment d'office que les pages ci-dessus
9	sont et contiennent la transcription exacte et
10	fidèle de la preuve en cette cause, le tout
11	conformément à la Loi;
12	
13	Et nous avons signé :
14	
15	
16	
17 18	JEAN LAROSE DANIELLE BERGERON Sténographe officiel Sténographe officiel